



Annexe au Rapport d'activité 2022 de
CREATIV'

BILAN

Service PLIE

2022

Creativ'

2, rue Romain Rolland
21000 DIJON

Mail : contact@creativ21.fr

retrouvez nous sur :
creativ21.fr

creativ'



Le dispositif PLIE est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du FSE+ 2021-2027

Sommaire

1 INTRODUCTION.....	4
2 PRÉSENTATION DU PLIE.....	5
2.1 Les orientations du PLIE.....	5
2.2 Son organisation.....	6
2.3 Sa gouvernance.....	6
2.4 Sa programmation.....	6
2.5 Les publics du PLIE.....	7
2.6 Les critères de sorties positives du PLIE.....	8
2.7 Plan d'action 2022.....	8
3 L'ACTIVITÉ : DONNÉES CHIFFRÉES.....	9
3.1 Les prescriptions.....	10
3.1.1 Structures prescriptrices.....	10
3.1.2 Lieu d'habitation des personnes orientées.....	10
3.2 Les entrées.....	11
3.2.1 Répartition par sexe & âge.....	12
3.2.2 Niveau de qualification.....	12
3.2.3 Bénéficiaires du RSA.....	13
3.2.4 Lieu d'habitation des personnes entrées.....	13
3.3 Les personnes accompagnées par le PLIE.....	14
3.3.1 Répartition par sexe & âge.....	14
3.3.2 Niveau de qualification.....	14
3.3.3 Bénéficiaires du RSA.....	15
3.3.4 Lieu d'habitation.....	15
3.3.5 Les parcours.....	16
3.4 Les sorties.....	18
3.4.1 Répartition par âge et par sexe des personnes en sortie positive.....	18
3.4.2 Niveau de qualification en sortie positive.....	19
3.4.3 Bénéficiaires du RSA en sortie positive.....	19
3.4.4 Lieu d'habitation des participants en sortie positive.....	19
3.4.5 Types de sorties positives.....	20
3.4.6 Les caractéristiques des autres sorties du PLIE.....	21
4 ACTIONS A DESTINATION DES PARTICIPANTS.....	22
4.1 Clauses d'insertion.....	22
4.1.1 Présentation de l'action.....	22
4.1.2 Les heures réalisées.....	22
4.1.3 Les orientations sur le dispositif clauses d'insertion.....	23
4.1.4 Le profil des salariés du dispositif Clauses.....	24
4.1.5 Les sorties positives.....	24
4.2 Art Coaching.....	25
4.2.1 <i>Présentation de l'action</i>	25
4.2.2 Participation.....	25
4.2.3 <i>Contenu de l'action</i>	26
4.2.4 Résultats.....	27
4.3 Accompagnement à l'accueil des publics FLE.....	27
4.3.1 Présentation de l'action.....	27

4.3.2	Calendrier.....	28
4.3.3	Participation.....	29
4.3.4	Résultats.....	30
4.4	Job Stand Up.....	30
4.4.1	Présentation de l'action.....	30
4.4.2	Calendrier.....	31
4.4.3	Participation.....	31
4.4.4	Résultats.....	31
4.5	Enveloppe souple.....	32
4.5.1	Participation et profils.....	32
4.5.2	Contenu de l'action.....	32
4.5.3	Résultats.....	33
4.5.4	Et après ?.....	33
4.6	Autres actions animées ou suivies par le PLIE.....	33
4.6.1	Ateliers collectifs.....	33
4.6.2	Suivi des participants intégrés au Dispositif en Amont de la Qualification (DAQ)	34
4.6.3	Pro'Ject «Bâtisseurs d'horizon».....	35
5	ANIMATION ET PILOTAGE DU PLIE.....	37
5.1	Le pilotage et l'animation du PLIE.....	37
5.1.1	<i>La gestion et l'animation de l'équipe des référents.....</i>	<i>38</i>
5.2	Accompagnement au développement de la fonction diagnostic.....	41
5.2.1	Contexte.....	41
5.2.2	Calendrier.....	42
5.2.3	Méthode.....	43
5.3	Accompagnement à l'accueil des publics FLE.....	44
5.3.1	Contexte.....	44
5.3.2	<i>Calendrier.....</i>	<i>45</i>
5.3.3	Réalisations.....	46
5.4	Le développement de la relation avec les entreprises et les secteurs d'activité....	47
5.5	Les relations partenariales.....	48
5.5.1	Pôle emploi.....	48
5.5.2	Conseil Départemental.....	49
5.5.3	Service Social Métropolitain.....	49
5.5.4	Les autres partenariats :.....	50
5.5.5	Région Bourgogne Franche-Comté.....	50
5.6	Développement des relations partenariales avec les structures de l'IAE	51
5.7	Les manifestations du territoire.....	52
6	CONCLUSION.....	52

1 INTRODUCTION

Le PLIE a accompagné 1196 personnes en 2022.

Dans la continuité de 2021, le marché de l'emploi se caractérise en 2022 comme étant particulièrement tendu. Le chômage poursuit sa baisse et les entreprises peinent de plus en plus à recruter. Si la reprise économique permet aux plus autonomes de retrouver un emploi, l'enfermement dans le chômage des personnes éloignées du marché du travail persiste. Par ailleurs, les situations des personnes fragiles sont de plus en plus complexes et nécessitent un travail d'accompagnement important à la levée des freins à l'emploi.

Davantage concernés par les freins à l'emploi (bas niveau de qualification, problématiques de mobilité, de garde d'enfant, de santé), les femmes et les seniors représentent encore une part importante des publics suivis par le PLIE. 56 % des participants sont des femmes et 16 % ont plus de 55 ans, c'est 4 fois plus qu'en 2020.

Dans ce contexte, les orientations du nouveau protocole d'accord du PLIE, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2022, tendent à apporter une réponse adaptée en terme d'accompagnement de publics confrontés à des problématiques multi factorielles.

En effet, les objectifs stratégiques du nouveau protocole d'accord visent notamment une meilleure intégration des publics dans le PLIE, des parcours davantage maillés (en amont et en aval), une objectivation plus précise des freins à l'emploi et une mise en dynamique plus rapide.

Aussi, deux grands chantiers ont été engagés en 2022.

D'abord, un travail d'objectivation des freins a été réalisé. Il s'agit de répondre à la nécessité de formaliser et de rendre visible la part que représente l'accompagnement mené par les référents de parcours à la levée des freins à l'emploi. Cela répond à deux enjeux: qualifier précisément les freins et, apprécier l'évolution d'un parcours en dehors des critères classiques (emploi, formation, actions en amont de la mise au travail).

Ensuite, le PLIE a engagé une importante démarche de professionnalisation des référents de parcours sur le volet du diagnostic de situation. Faisant écho au chantier précédent, il s'agit ici de renforcer l'outillage des référents pour qu'ils établissent des diagnostics de situations précis sur lesquels ils puissent s'appuyer pour coordonner les suites de parcours, qu'elles s'inscrivent au sein du PLIE ou non.

Par ailleurs, toujours dans le cadre des nouvelles orientations stratégiques, le PLIE a poursuivi son travail d'animation territoriale auprès notamment des travailleurs sociaux du Conseil Départemental, du Service Social Métropolitain et des communes, pour à la fois encourager les prescriptions sur le dispositif et agir de concert sur les situations qui le nécessitent. Ce travail porte ses fruits puisqu'on enregistre en 2022 une hausse de 22 % des orientations issues du Conseil Départemental.

Renforcés dans leurs pratiques et appuyés dans leurs actions par la Structure d'Animation, les référents de parcours ont accompagné 216 sorties positives en 2022. Des sorties au bénéfice des publics fragiles, notamment les femmes, les seniors et les bénéficiaires du RSA (qui représentent respectivement 62 %, 11 % et 43 %, des personnes sorties du dispositif pour emploi durable ou formation qualifiante).

2 PRÉSENTATION DU PLIE

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un outil partenarial d'accompagnement à l'emploi de publics en difficulté d'insertion, en réponse aux besoins économiques du territoire. Il s'inscrit dans une démarche constante d'innovation visant à réinterroger les pratiques d'accompagnement des publics pour les rendre plus efficaces et efficaces.

Son action contribue à la mise en œuvre du Programme Opérationnel National du FSE et est fortement soutenue par elle.

Le PLIE est porté par CREATIV' depuis 2008 et intervient sur le périmètre de Dijon Métropole.

2.1 Les orientations du PLIE

Les orientations du PLIE sont définies dans le cadre de son Protocole d'accord 2022-2026. Ainsi, les objectifs stratégiques suivants lui sont assignés :

- Favoriser une meilleure inscription du PLIE dans les politiques métropolitaines et communales
- Optimiser les capacités d'accompagnement du PLIE au bénéfice du plus grand nombre
- Faire bénéficier de l'offre de services du PLIE à un plus grand nombre d'administrés pour l'ensemble des communes de Dijon Métropole
- Développer une intervention plus souple et dynamique, mieux articulée avec l'offre de droit commun
- Favoriser l'accès à la qualification et le développement des compétences des participants du PLIE
- Impliquer les entreprises dans les parcours PLIE
- Favoriser les initiatives innovantes au bénéfice des publics et des professionnels du PLIE
- Accompagner l'harmonisation et l'évolution des pratiques professionnelles d'accompagnement

Ils se déclinent par les mesures suivantes :

- L'entrée systématique des personnes orientées vers le PLIE pour une meilleure reconnaissance du travail de prescription.
- Une fonction de diagnostic des publics fragiles en vue d'accompagner leur orientation vers la prise en charge la mieux adaptée.
- L'optimisation des capacités d'accompagnement proposées par le PLIE dans un contexte d'accroissement du chômage de longue durée.
- Un travail de proximité aux côtés des communes et de leurs services pour renforcer l'ancrage du PLIE dans les quartiers prioritaires (+ quartier de veille).
- Un travail partenarial renouvelé avec les prescripteurs et les travailleurs sociaux pour faire face à la complexité des situations personnelles.
- Une démarche d'« aller-vers » en direction des personnes orientées, qui ne viennent pas au premier rendez-vous et le développement de formes plus souples d'accompagnement.
- Une démarche proactive en direction des entreprises pour favoriser leur implication dans les parcours.

2.2 Son organisation

Le dispositif PLIE se compose :

- **D'une équipe d'animation** (dénommée SA, structure d'animation), avec 5 collaborateurs salariés de Creativ', pour réaliser le travail de pilotage, de gestion, d'animation et de développement du dispositif PLIE, avec l'appui du pôle ressources de CREATIV'.

La structure d'animation exerce un suivi administratif, quantitatif et qualitatif de l'activité globale du dispositif. Elle anime et développe le réseau de partenaires afin de centraliser les ressources mises à disposition des référents de parcours. Enfin, elle propose un plan d'actions aux instances décisionnaires du PLIE et le met en œuvre.

- **D'une équipe de 13 référents de parcours** portés par 7 structures publiques et privées (APSALC, CESAM, Chambre de Métiers et de L'Artisanat, IRFA, Mission locale, Villes de Quétigny, Longvic) et 2 d'entre eux sont salariés de CREATIV'.

Les référents ont pour mission l'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés socio-professionnelles dans leur retour à l'emploi.

En 2022, leur objectif était de 70 participants en file active.

2.3 Sa gouvernance

A l'occasion de la mise en œuvre du nouveau protocole, les instances de pilotage du PLIE ont été renouvelées de la manière suivante :

- Un comité stratégique. 1 réunion en 2022. À dimension politique, il est constitué des maires des communes, des présidents de la Région, du Département et de la Métropole, des représentants de l'État et de Pôle emploi. Il vise à partager les orientations du dispositif avec les élus locaux et les institutionnels et s'assurer qu'elles répondent aux politiques publiques locales en terme de d'emploi et d'insertion.
- Un comité de pilotage opérationnel. 4 réunions en 2022. Les membres sont : les techniciens de Dijon Métropole, du Département, de la Région, de la DEETS, de la Préfecture, Pôle emploi et la Mission locale. C'est l'organe de décision du PLIE, il se réunit a minima une fois par semestre, et peut être consulté par voie écrite. Il assure le pilotage stratégique du PLIE.
- Un conseil des partenaires. 3 réunions en 2022. Il est constitué des employeurs de référents de parcours et des communes pleinement associées au PLIE (mise à disposition d'un agent ou accueil de référents). Il vise animer le réseau des employeurs, partager des informations, travailler conjointement à l'amélioration des conditions de travail des référents et à l'amélioration des parcours des participants.

2.4 Sa programmation

En 2022, le PLIE a bénéficié des fonds liés au plan de relance européen, REACT-UE et de reliquat de l'ancienne programmation FSE. Les contre-parties au FSE sont mobilisées grâce au soutien des collectivités territoriales :

- Dijon Métropole
- Région Bourgogne-Franche-Comté

- Communes (Dijon, Quétigny, Longvic et Chenôve)

En 2022 la programmation prévisionnelle du PLIE s'élève à 1 135 275 euros dont 394 586 euros de REACT-UE et 143 880 euros de FSE.

L'activité du PLIE est mise en œuvre dans le cadre d'une programmation structurée autour des différentes actions dont elle assure le financement :

- L'animation du PLIE,
- Le développement des clauses d'insertion et l'accompagnement des participants,
- L'accompagnement des participants.
- Des actions à destination des participants du PLIE pour dynamiser leur parcours (en complément du droit commun)
- Des actions relatives à la formation des référents.

2.5 Les publics du PLIE

Pour intégrer le dispositif du PLIE, les personnes orientées doivent habiter l'une des 23 communes de Dijon Métropole et présenter des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, disposer d'une autorisation de travailler et souhaiter s'inscrire dans un parcours intégré d'accès à l'emploi.

L'éligibilité au dispositif repose sur deux séries de critères conformément au ciblage défini dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE 2014-2020.

La prise en compte de ces critères doit naturellement être compatible avec la mise en place d'un parcours vers l'emploi, conformément à l'instruction DGEFP du 8 juin 2009.

Critères liés à la situation de l'individu sur le marché du travail	Critères liés à la situation personnelle de l'individu
Personnes disposant de qualification/compétences insuffisantes ou inadaptées au regard du marché du travail et/ou ne maîtrisant pas les compétences de base : <ul style="list-style-type: none"> • sans activité professionnelle depuis plus d'une année inscrites ou non comme demandeuses d'emploi auprès de Pôle Emploi ou <ul style="list-style-type: none"> • bénéficiaires de minimas sociaux relevant d'une orientation socioprofessionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • situation familiale complexe (personnes seules avec enfants à charge, notamment les femmes) ou <ul style="list-style-type: none"> • personnes confrontées à des problèmes de mobilité ou de logement ou <ul style="list-style-type: none"> • personnes confrontées à des problèmes de santé/handicap (ne faisant pas l'objet d'un accompagnement par CapEmploi) ou <ul style="list-style-type: none"> • personnes sous mandat de justice

2.6 Les critères de sorties positives du PLIE

Les critères de sorties positives sont les suivants :

- Emploi en CDI mi-temps minimum au terme de 6 mois de présence en entreprise,
- Intérim régulier cumulant au moins 6 mois dans les 12 mois,
- CDD unique ou successifs au terme de 6 mois dans les 12 mois à temps plein ou partiel
- Formation qualifiante,
- Création ou reprise d'activité, suivi de 6 mois post création.
- Contrats aidés de plus de 6 mois hors chantiers d'insertion (sauf pour les seniors de 55 ans et plus)

2.7 Plan d'action 2022

Depuis plusieurs années, le PLIE a engagé une démarche de progrès visant à adapter son offre de services, son organisation et à développer de nouveaux partenariats.

L'année 2022 est une année durant laquelle l'équipe d'animation a consolidé le travail déjà engagé depuis 2018 sur la cohésion d'équipe et l'organisation de son pilotage autour du travail collectif et participatif.

La Direction a également porté une attention particulière à la professionnalisation de son équipe d'animation et à l'équipe des référents de parcours.

Les axes de travail en 2022 ont été les suivants :

- L'animation et la professionnalisation des référents, dans le cadre du développement de la fonction diagnostique et de l'accompagnement à l'accueil des publics FLE
- La gestion du dispositif autour des exigences liées à la mobilisation du FSE, avec un enjeu majeur autour du travail sur les entrées

Notamment les actions ci-dessous ont été mises en œuvre :

- *Art Coaching*, une action mêlant coaching individuel et art thérapie pour favoriser le développement de la confiance en soi des participants sans étapes de parcours.
- *Accompagnement au développement de la fonction diagnostic*, permettant aux référents de parcours d'être outillés pour mesurer, objectiver et formaliser les freins liés à l'emploi ou les problématiques rencontrées au niveau des situations individuelles.
- *Accompagnement à l'accueil des publics FLE*, permettant aux référents de parcours d'être outillés pour mieux communiquer avec des publics maîtrisant mal ou peu la langue française. La même action a intégré la possibilité d'évaluer rapidement le niveau de maîtrise de langue par la réservation de plage de positionnement VIA pour le PLIE.

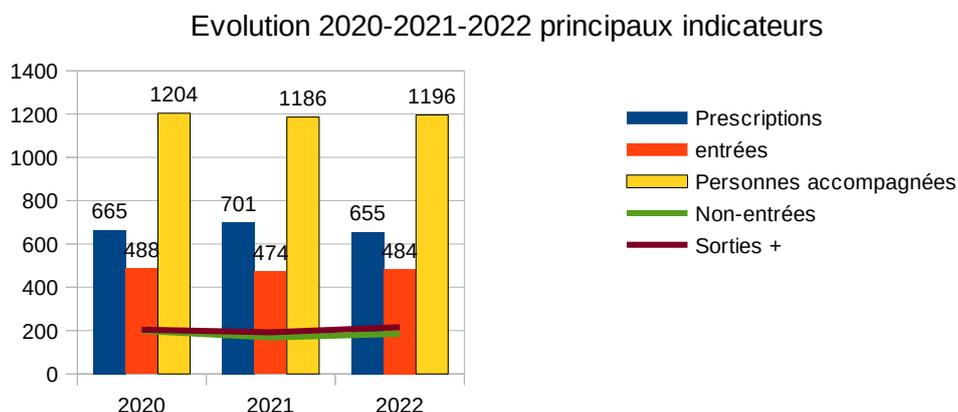
Enfin, la structure d'animation, en partenariat avec Pôle emploi et le Département (ses principaux prescripteurs) ont poursuivi le travail engagé en 2020 dont l'objectif est d'accroître le nombre d'entrées sur le PLIE.

Un travail de coordination et de suivi des bénéficiaires du PLIE intégrés aux structures d'insertion par l'activité économique et au DAQ 2.0, a comme l'an passé été mené.

3 L'ACTIVITÉ : DONNÉES CHIFFRÉES

Avant d'observer les résultats dans le détail et de les comparer avec 2021, il est proposé une mise en perspective des principaux indicateurs en comparant les données principales avec 2020 et 2021.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des prescriptions, des entrées, des personnes accompagnées, des non-entrées et des sorties positives pour les années 2020, 2021 et 2022.



La structuration globale de l'activité est stable depuis 2020. Les fluctuations sont modérées en dehors du volume de prescriptions qui a baissé en 2022, arrivant légèrement en deçà des données de 2020. Cette question est développée plus bas dans le rapport.

Evolution des entrées et des non-entrées

	2020	2021	2022
Entrées	488	474	484
Non-entrées	199	168	185
Taux d'entrée	71 %	74 %	72 %

(taux d'entrée : part des entrées sur le nombre d'entrées et de non-entrées)

Le tableau ci-dessus présente le nombre d'entrées et de non-entrées réalisées en 2020, 2021, 2022 ainsi que le taux d'entrée de chaque année. Le taux d'entrée 2022 a baissé par rapport à 2021. Il s'explique notamment par une augmentation plus importante du nombre de non-entrées que des entrées.

En effet, si les non-entrées ont baissé de 16 % entre 2020 et 2021, elles ont augmenté de 10 % entre 2021 et 2022 (les entrées ayant augmenté de 2%). Ce sont 17 personnes de plus qui n'ont pas intégré le PLIE en 2022 (par rapport à 2021), la majorité d'entre elles (12) ne sont pas rentrées pour raisons de santé.

Les freins liés à la santé sont de plus en plus recensés parmi les publics fragiles, y compris dans les accompagnements PLIE. En effet, le nombre de participants Reconnus en Qualité de Travailleur Handicapé au sein du PLIE augmente depuis 2020.

Année	Nombre de participants RQTH	Évolution par rapport à N-1
2022	127	+34 %
2021	95	+20 %
2020	79	—

3.1 Les prescriptions

3.1.1 Structures prescriptrices

En 2022, le PLIE a enregistré 655 prescriptions, soit - 6% par rapport à 2021. Cette baisse concerne notamment les orientations de Pôle emploi qui ont baissé de 13 %, pareillement pour les orientations issues des services sociaux-emploi des communes qui ont baissé de 12 %.

La majorité des prescriptions (60%) sont issues de Pôle Emploi, c'est 13% de moins qu'en 2021. 47% d'entre elles sont issues des « rendez-vous PLIE ».

Viennent ensuite les prescriptions du Conseil Départemental (20 %), c'est 22% de plus qu'en 2021. A noter une augmentation des prescriptions issues de l'ASF Talant-Chenôve de 61%.

STRUCTURE PRESCRIPTRICE	Nombre de prescriptions	Pourcentage
PÔLE EMPLOI	390	60 %
dont RDV PLIE	183	41 %*
dont « en direct »	119	46 %*
dont Info coll	88	13 %*
CONSEIL DÉPARTEMENTAL	133	20 %
dont ASF Dijon	83	72 %*
dont ASF Hors Dijon	50	28 %*
OPÉRATEURS (EI ; ETTI ; opérateurs)	35	5 %
MILO	32	5 %
Services sociaux et emploi villes	29	4 %
dont Longvic	7	27 %*
dont Quetigny	1	21 %*
Dont Dijon	16	21 %*
Dont Chenôve	5	67 %*
AUTRES (Cap emploi, SPIP, centre social etc.)	24	4 %
CREATIV' (forum, PR CREATIV'...)	12	2 %
TOTAL	655	100 %

* Pourcentage des prescriptions via les RDV PLIE par rapport à l'ensemble des prescriptions issues de Pôle emploi (ex : 41% des prescriptions de Pôle emploi sont issues des RDV PLIE)

3.1.2 Lieu d'habitation des personnes orientées

En 2022, 64% des prescriptions concernent des personnes qui habitent à Dijon (contre 65 % en 2021). 12 % de ces Dijonnais habitent les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) c'est à dire les Grésilles ou Fontaine d'Ouche.

16% des personnes orientées habitent dans des zones QPV, toutes communes confondues (contre 19% en 2021).

VILLE	Nombre de participants	Pourcentage
DIJON	420	64 %
dont QPV	50	12%*
CHENOVE	67	11 %
dont Le Mail	39	41%*
LONGVIC	48	7 %
dont Le Bief du Moulin	13	27%*
QUETIGNY	40	6 %
TALANT	32	5 %
dont Le Belvédère	5	20%*
AUTRES	48	7 %
SOUS TOTAL QPV	107	16 %
TOTAL	655	100 %

* Pourcentage des habitants des QPV par rapport à la ville d'habitation (ex : 19% des personnes orientées habitant Dijon sont issues d'un QPV)

Evolution des prescriptions par rapport à 2020 et 2021

Prescriptions	2020		2021		2022
PE	443	soit -12 %	451	soit -13 %	390
CD21	101	soit +31 %	109	soit +22 %	133
Autres	121	soit +9 %	141	soit -6 %	132
Total	665	soit -1,5 %	701	soit -7 %	655

A noter qu'on observe une augmentation notable des prescriptions issues du Conseil Départemental (+ 22%).

En revanche, on observe une baisse sensible des prescriptions issues de Pôle emploi. L'explication est multi factorielle. Elle réside d'abord dans une baisse structurelle du nombre de demandeurs d'emploi. Aussi, les prestations Pôle emploi sont plus nombreuses et diversifiées (à noter notamment la mise en œuvre de portefeuilles spécifiques les DTA, Dispositifs Territoriaux d'Accompagnement, en direction des publics fragiles notamment issus des QPV). Enfin, le turn over des conseillers au sein des agences explique aussi que le PLIE soit moins identifié.

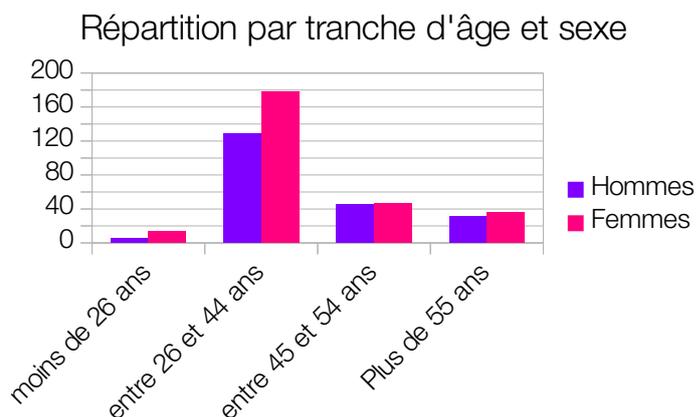
3.2 Les entrées

En 2022, 484 nouveaux participants sont entrés dans le PLIE, soit 2% en plus par rapport à l'année précédente.

3.2.1 Répartition par sexe & âge

AGE SEXE	MOINS DE 26 ANS	ENTRE 26 ET 44 ANS	ENTRE 45 ET 54 ANS	PLUS DE 55 ANS	TOTAL
HOMMES	5	129	45	31	210
FEMMES	14	178	46	36	274
TOTAL	19	307	91	67	484

- 57% de femmes (contre 54% en 2021).
- 63% de personnes entre 26 ans et 44 ans (contre 53 % en 2021).
- 33% de personnes de plus de 45 ans (contre 40 % en 2021).
- 4% de jeunes de - 26 ans (8% en 2020).

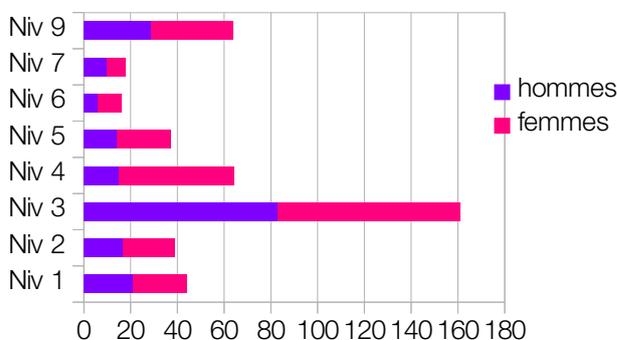


Si en 2021, on observait une augmentation des entrées pour les femmes et des personnes ayant entre 26 et 44 ans, en 2022 on revient à des niveaux de 2020.

Concernant les + de 45 ans, si on compare avec 2020 et qu'on observe séparément les 45-55ans et les + de 55 ans, on constate : pour les 45-55ans un retour aux indicateurs de 2020 ; mais pour les plus de 55 ans une hausse de 17 %.

3.2.2 Niveau de qualification

Niveau de qualification des personnes entrées



Classification :

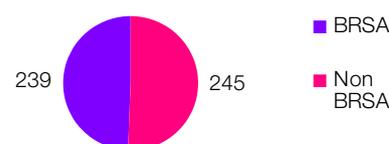
- Niv 1 Aucun diplôme_savoirs de base
- Niv 2 Aucun diplôme_capacité à effectuer des activités simples
- Niv 3 Aucun diplôme ou CAP/BEP
- Niv 4 BAC
- Niv 5 BAC+2, DEUG, BTS, DUT, DEUST
- Niv 6 Bac+3 ou +4 licence/licence pro/ maîtrise, master 1
- Niv 7 Bac+5 master
- Niv 9 diplôme étranger sans équivalent

70% des personnes entrées sur le PLIE en 2022 ont une certification équivalente ou inférieure au CAP/BEP (niveau 3) ; dont 14% ont une qualification étrangère, non reconnue sur le territoire français (niveau 9).

3.2.3 Bénéficiaires du RSA

- 49% des publics entrés sur le PLIE sont bénéficiaires du RSA, contre 44% en 2021. Cela représente une augmentation de 15 % par rapport à 2021.

Répartition des publics BRSA



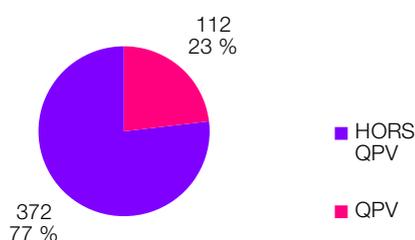
3.2.4 Lieu d'habitation des personnes entrées

Les participants entrés sur le PLIE en 2022 sont majoritairement issus de Dijon, ils représentent 62 % (contre 65 % en 2021).

VILLE	Nombre de participants	Pourcentage
DIJON	299	62%
Dont Grésilles	29	10%*
Dont Fontaine d'Ouche	30	10%*
CHENOVE	49	10 %
dont Le Mail	34	69%*
LONGVIC	42	8 %
dont Le Bief du Moulin	15	36%*
QUETIGNY	35	7 %
TALANT	21	4 %
dont Le Belvédère	4	19%*
AUTRES	38	8 %
SOUS TOTAL QPV	112	23 %
TOTAL	484	100 %

* Pourcentage des habitants des QPV par rapport à la ville d'habitation (ex : 10% des personnes entrées habitant Dijon résident aux Grésilles)

Répartition par zone QPV



- En 2022, 23% des personnes entrées dans le PLIE habitent les Quartiers Politique de la Ville (contre 29% en 2021).
- Parmi les 112 habitants des QPV, 27% habitent aux Grésilles et 27 % à Fontaine d'Ouche, 30% habitent Le Mail, 13% habitent le Bief du Moulin et 3% habitent le quartier du Belvédère.
- A noter une baisse des entrées des personnes issues des QPV de Dijon mais une augmentation des habitants du Mail à Chenôve.

Evolution des entrées par prescripteurs par rapport à 2020 et 2021

Entrées	2020		2021		2022
PE	313	soit +1%	304	soit +4%	316
CD21	74	soit +3%	71	soit +7%	76
Autres	101	soit- 9+%	99	soit - 7%	92
Total	488	-	474	soit +2%	484

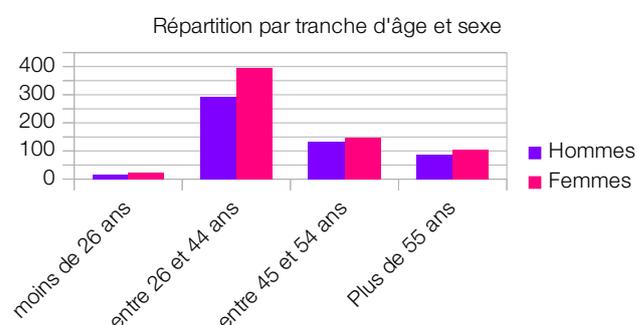
3.3 Les personnes accompagnées par le PLIE

Le PLIE, en 2022, a accompagné 1196 participants, c'est 1 % de plus qu'en 2021. Les femmes et les personnes de + de 45 ans sont autant représentées qu'en 2021, leur part ayant sensiblement augmenté entre 2020 et 2021. En revanche les + de 55 ans sont plus nombreux, ils représentent 16 %, c'est 4 fois plus qu'en 2020.

3.3.1 Répartition par sexe & âge

AGE SEXE	MOINS DE 26 ANS	ENTRE 26 ET 44 ANS	ENTRE 45 ET 54 ANS	PLUS DE 55 ANS	TOTAL
HOMMES	14	293	133	87	527
FEMMES	23	394	146	106	669
TOTAL	37	687	279	193	1196

- 57% des participants ont entre 26 ans et 44 ans (contre 56% en 2020).
- 39 % des participants ont plus de 45 ans (comme en 2021).

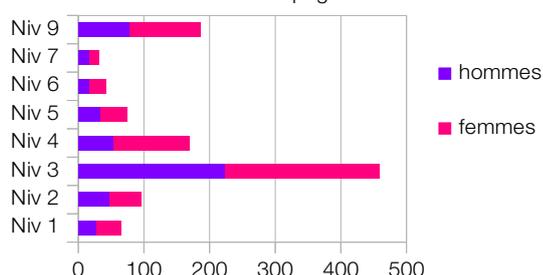


Chiffres clés concernant les femmes accompagnées par le PLIE

- 56% des participants accompagnés en 2022, comme en 2021.
- 69% des femmes ont un niveau de formation inférieur ou égal au niveau 3.
- 57% des femmes sont bénéficiaires du RSA, 42% en 2021.

3.3.2 Niveau de qualification

Niveau de qualification des personnes accompagnées



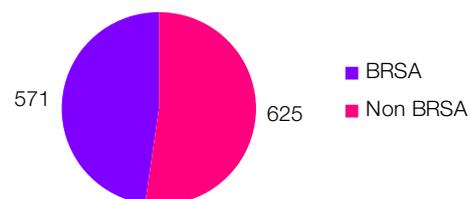
- 72% des personnes accompagnées par le PLIE ont une certification équivalente ou inférieure au CAP/BEP (niveau 3) ; dont 16% ont une qualification étrangère, non reconnue sur le territoire français (niveau 9)

* Le niveau 9 désigne les personnes ayant une qualification étrangère non reconnue en France, et le niveau 10 désigne les personnes illettrées ou analphabètes.

3.3.3 Bénéficiaires du RSA

- 48 % des publics accompagnés sont bénéficiaires RSA, c'est 5 points de plus par rapport à 2021.

Répartition des publics BRSA



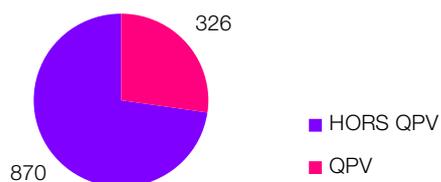
3.3.4 Lieu d'habitation

Les participants accompagnés en 2022 par le PLIE sont majoritairement dijonnais, comme en 2021.

VILLE	Nombre de participants	Pourcentage
DIJON	751	63%
dont Grésilles	74	10%*
dont Fontaine d'ouche	109	14%*
CHENOVE	134	11 %
dont Le Mail	89	66%*
LONGVIC	89	7 %
dont Le Bief du Moulin	34	38%*
QUETIGNY	75	6 %
TALANT	51	4 %
dont Le Belvédère	20	39%*
AUTRES	96	8 %
SOUS TOTAL QPV	326	27 %
TOTAL	1196	100 %

* Pourcentage des habitants des QPV par rapport à la ville d'habitation (ex : 12% des participants habitants Dijon résident aux Grésilles)

Répartition des publics PQV



- En 2022, 27% des personnes accompagnées par le PLIE habitent les Quartiers Politique de la Ville (contre 30 % en 2021).
- Parmi les 326 habitants des QPV, 56% habitent un QPV de Dijon (soit 33% à Fontaine d'Ouche et 23% aux Grésilles), 27% habitent Le Mail, 10% habitent le Bief du Moulin et % habitent le quartier du Belvédère.

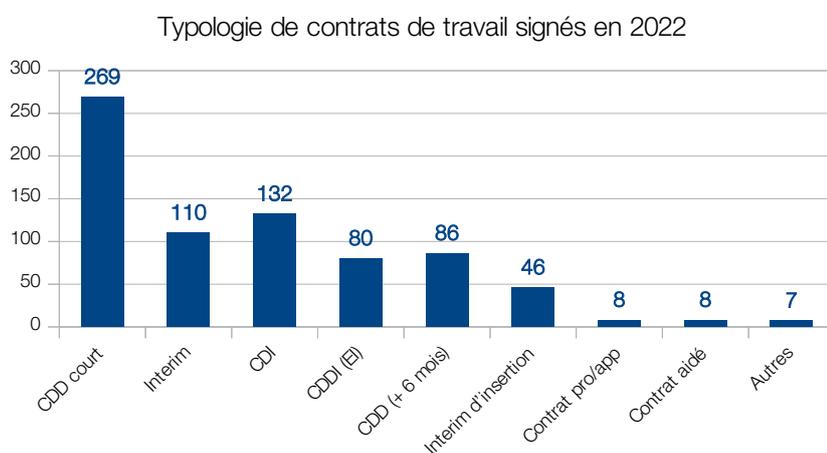
3.3.5 Les parcours

Les étapes de parcours en 2022:

EMPLOI		
CDD 6mois et +	86	768
CDD Court	251	
CDDI (EI)	80	
CDI	132	
Chèque emploi service universel (CESU)	5	
Contrat d'apprentissage et de professionnalisation	8	
Contrat Unique d'Insertion - CAE	8	
Création ou reprise activité	22	
Cumul contrats interim - CDD court	18	
INTERIM D'INSERTION	46	
Mission intérim	110	
VDI (Vendeur à Domicile Indépendant)	2	
FORMATIONS NON QUALIFIANTES		
DAQ 2.0/ DAQ Re-Connaissances, numérique, BTP	99	171
Formation linguistique	47	
Formation non qualifiante - ADMINISTRATIF/TERTIAIRE,INF. BUR.	8	
Formation non qualifiante - BTP, HCR, SAP	5	
Formation non qualifiante - SAVOIR ÊTRE	2	
Formation préparatoire - SECURITE	3	
INCLU' PRO FORMATION	2	
POEC (s) - AFPR	2	
Prépa Compétences AFPA	3	
FORMATIONS QUALIFIANTES		
DAEU	2	80
Formation qualifiante - BUREAUTIQUE, ADM, INFORMATIQUE	20	
Formation qualifiante Autre	17	
Formation qualifiante BATIMENT-TP	7	
Formation qualifiante HOTELLERIE-RESTAURATION COMMERCE	10	
Formation qualifiante ENTRETIEN, ESPACES VERTS	4	
Formation qualifiante INDUSTRIE	5	
Formation qualifiante SERVICE A LA PERSONNE/SANTE ET SOINS, SPORT, SECURITE	10	
Formation qualifiante TRANSPORT-LOGISTIQUE	5	
ACTIONS DE REMOBILISATION/POSITIONNEMENT/PRÉPARATION /ACI		
« La vie d'artiste »	7	283
Action femmes - Start again	5	
ART COACHING	8	
ACCELER'EMPLOI / ACTIV'PROJET	2	
Ateliers socio-linguistiques	11	
H'activateur de compétences	16	
PAC (Prestation d'Analyse des Capacités) - TH	4	
Plateforme VIA	33	
Ateliers (New Look Job ; numériques PLIE, PLIE, Pôle emploi)	24	
Forums - Job datings- Évènements du territoire	30	
Aide à la Création et Reprise d'Activité	13	
ANS (ex Jades services)	4	
Chantier Avenir Environnement/DEFIS21	6	
Chantier Couture - Restauration Ecole des métiers	2	
Chantier d'insertion - CESAM AUTONOMIES ; KËR ; RESTO DU COEUR	11	
Chantier ETHIC'O FIL	14	
Chantier insertion SDAT	6	
Chantier Sentiers-Prévert-École des métiers- Restos du coeur	10	
Permis de conduire B - APIC - PE	1	
AG2R	19	
Actions Cité de l'emploi	4	
Plateforme Mobilité	38	
Bénévolat	3	
PMSMP	25	
TOTAL	1325	

- 1325 étapes de parcours ont été mobilisées par les référents du PLIE soit 7% de plus qu'en 2021.
- 65% des étapes sont des étapes vers l'emploi ou la formation qualifiante. Comparativement à 2021, les étapes emploi ont augmenté légèrement de 10% et les étapes formations qualifiantes de 31%.
- Focus IAE : 179 contrats de travail vers l'IAE (ACI, EI et ETTI) (contre 191 en 2021) dont
 - 45% en entreprises d'insertion (EI)
 - 25% en entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)
 - 30% en Chantier d'insertion (ACI)

Types de contrats de travail :



- 746 contrats signés (contrats hors ACI)
 - 62% vers l'intérim et les CDD
 - 18% vers un CDI
 - 17% vers l'IAE (EI ETTI)

Le nombre d'étapes emploi hors ACI a augmenté de 9% par rapport à 2021.

3.4 Les sorties

En 2022, 529 personnes sont sorties du dispositif, tous motifs confondus.

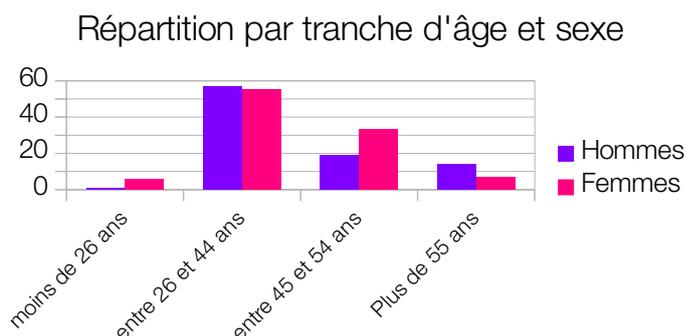
216 participants sont sortis « en sortie positive », ce qui représente **un taux de sorties positives** (hors déménagement, retraite, décès, maternité, santé) de **48%**, comme en 2021.

En nombre, les sorties augmentent de 6 %.

3.4.1 Répartition par âge et par sexe des personnes en sortie positive

AGE SEXE	MOINS DE 26 ANS	ENTRE 26 ET 44 ANS	ENTRE 45 ET 54 ANS	PLUS DE 55 ANS	TOTAL
HOMMES	3	50	18	11	82
FEMMES	5	77	40	12	134
TOTAL	8	127	58	23	216

- 59% des participants sortis en emploi ou formation qualifiante ont entre 26 ans et 44 ans (contre 58 % en 2021).
- 37% des participants sortis en emploi ou formation qualifiante ont plus de 45 ans (contre 28 % en 2020).

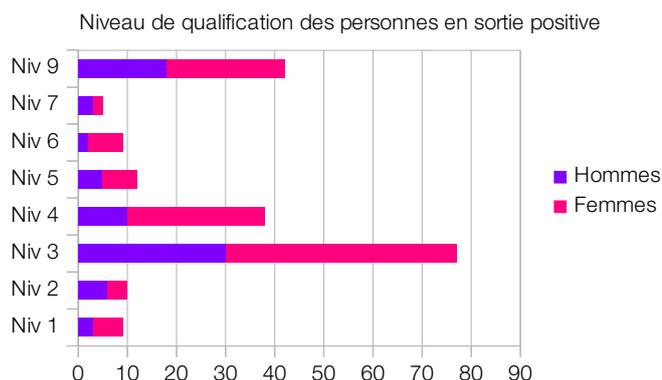


A noter, si les femmes sont davantage représentées parmi les personnes accompagnées par le PLIE, on constate qu'elles le sont aussi dans les sorties positives.

Chiffres clés concernant les femmes en sortie positive du PLIE

- 62% des participants sortis en emploi ou formation qualifiante sont des femmes (contre 53 % en 2021).
- 66% des femmes ont un niveau de formation inférieur au niveau 3
- 42% des femmes sont bénéficiaires du RSA

3.4.2 Niveau de qualification en sortie positive



- 69% des personnes en sortie positive sur le PLIE en 2022 ont une certification équivalente ou inférieure au CAP/BEP (niveau 3); dont 19% ont une qualification étrangère, non reconnue sur le territoire français (niveau 9).

3.4.3 Bénéficiaires du RSA en sortie positive

- 43% des personnes sorties en emploi ou formation qualifiante sont bénéficiaires du RSA (contre 33% en 2021), c'est 10 points de plus qu'en 2021.

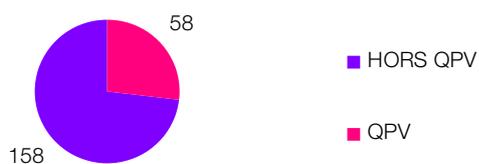


3.4.4 Lieu d'habitation des participants en sortie positive

VILLE	Nombre de participants	Pourcentage
DIJON	144	67 %
dont Grésilles	20	14 %
dont Fontaine d'ouche	21	15 %
CHENOVE	19	9 %
dont Le Mail	12	
LONGVIC	11	5 %
dont Le Bief du Moulin	3	
QUETIGNY	20	9 %
TALANT	7	3 %
dont Le Belvédère	2	
AUTRES	15	7 %
SOUS TOTAL QPV	58	27 %
TOTAL	216	100 %

* Pourcentage des habitants des QPV par rapport à la ville d'habitation (ex : 18% des participants en sortie positive habitants Dijon résident aux Grésilles)

Répartition des publics QPV



- En 2022, 27 % des personnes en sortie positive habitent les Quartiers Politique de la Ville (comme en 2021).
- Parmi les 58 habitants des QPV, 35% habitent aux Grésilles et 35% à la Fontaine d'Ouche, 20 % habitent Le Mail, 2 habitent le Belvédère et 3 habitent le Bief du Moulin.

3.4.5 Types de sorties positives

MOTIFS DE SORTIES POSITIVES	Nombre de participants	Pourcentage
Emploi	177	82 %
Dont CDI	57	32 %
Dont CDD de + de 6 m	41	23 %
Dont contrats courts	44	25 %
Dont contrats aidés et d'insertion	32	18 %
Autres contrat de prof.	3	2 %
Création ou reprise d'entreprise	7	3 %
Formation qualifiante	32	15 %
TOTAL	216	100 %

* Pourcentage des sorties par type de contrat par rapport à la catégorie de sortie (ex : 29% des sorties emploi sont des sorties en CDI)

3.4.6 Les caractéristiques des autres sorties du PLIE

MOTIFS DE SORTIES AUTRES	Nombre de participants	Pourcentage
Non respect du contrat d'engagement	90	29 %
Santé	41	13 %
Suivi de plus de 30 mois	74	24 %
Autre accompagnement plus adapté	31	10 %
Indisponible pour recherche d'emploi	15	5 %
Déménagement	26	8 %
A sa demande	19	6 %
Maternité	15	5 %
Situation administrative incompatible avec l'emploi	2	1 %
TOTAL	313	100 %

Les sorties autres pour « Non respect du contrat d'engagement » sont les plus nombreuses, comme les années précédentes. Viennent ensuite les sorties pour suivi de plus de 30 mois puis les sorties pour motif de santé. Les sorties pour santé progressent régulièrement (+10 % par rapport à 2020).

4 ACTIONS A DESTINATION DES PARTICIPANTS

4.1 Clauses d'insertion

4.1.1 Présentation de l'action

La commande publique représente un moteur important dans la création et le maintien de l'emploi sur un territoire. C'est pourquoi le Code des Marchés Publics a prévu le recours à une clause de promotion de l'Insertion et de l'Emploi, dans les marchés publics, depuis le 1^{er} Janvier 2004. Cette clause permet de faciliter l'accès à l'emploi des publics les plus éloignés du marché du travail en prévoyant que leur soit réservée une part des heures de travail effectuées pour la réalisation d'une commande.

Sur le territoire dijonnais, CREATIV' assure la coordination et l'animation de ce dispositif sur l'ensemble des marchés pour lesquels les donneurs d'ordre, publics ou privés, ont prévu une clause d'insertion.

Différents types de marchés font l'objet de clauses d'insertion : les marchés de travaux, les marchés de services et les marchés de prestations intellectuelles.

Pour assurer le suivi sur les marchés de travaux, Creativ' s'appuie sur l'expertise de l'ARIQ BTP, organisme de formation spécialisé dans les métiers et formations du bâtiment et des travaux publics.

Creativ' se charge du suivi des marchés de service et des marchés de prestations intellectuelles.

4.1.2 Les heures réalisées

Ce sont **11 168,64 heures** qui ont été réalisées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 par les salariés du dispositif clauses d'insertion accompagnés par le PLIE .

Heures réalisées par secteur d'activité :

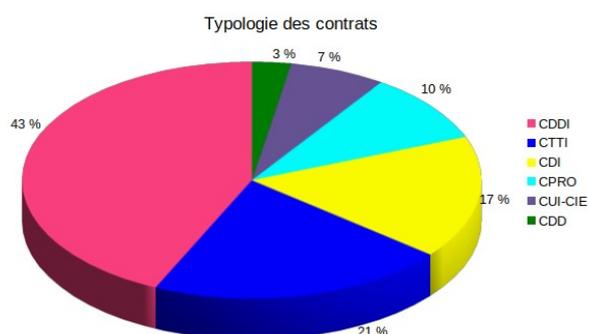
HEURES MARCHES BTP*	HEURES MARCHES DE SERVICES**	TOTAL HEURES
3 370,75	7 797,89	11 168,64

* Bâtiment - Travaux Public

** Espaces verts, Nettoyage, Tri des déchets, Restauration, Déménagement, maintenance mobilier urbain, gestion des parkings, administratif..

Afin de réaliser les heures d'insertion différentes modalités et types de contrats sont proposés aux entreprises :

Contrats	Nombre d'heures
CDDI	4 815,83
CTTI	2 351,25
CDI	1 874,81
CPRO	1 064,00
CUI-CIE	755,00
CDD	307,75
TOTAL	11 168,64



On remarque une baisse du volume des heures réalisées en CDI et CDD par rapport à l'année 2021, due à la fin de comptabilisation de ces contrats sur l'année 2022.

4.1.3 *Les orientations sur le dispositif clauses d'insertion*

Dans le cadre de leur parcours d'accompagnement à l'emploi, les participants du PLIE peuvent être orientés vers une étape au sein du dispositif clauses d'insertion.

En 2022 cela concerne **66 orientations**.

Pour mémoire l'orientation vers les clauses fonctionnent de deux manières :

- Les orientations des référents du PLIE dans le cadre des parcours PLIE de leurs participants;
- Les orientations des différents prescripteurs de candidats vers le service clauses, candidats qui seront alors orientés auprès d'un référent du PLIE afin d'être accompagnés dans leur parcours de retour à l'emploi.

	Orientations	Dont MS	Dont BTP	Dont PI	Dont QPV	Validés
PLIE	34	19	14	1	14	22
AUTRES	32	7	25	0	11	24
TOTAL	66	26	39	1	25	46

Les bénéficiaires orientés par les référents du PLIE en 2022:

- 12 bénéficiaires orientées par les référents du PLIE, n'ont pas intégré le dispositif des clauses pour les raisons suivantes :
 - Absences aux RDV
 - Annulation de candidature
 - Profils inadaptés
 - Autre projet professionnel
 - Refus du candidat
- 8 ont été validé sur le dispositif secteur BTP
- 13 ont été validé sur le dispositif secteur MS
- 1 a été validé sur le dispositif secteur PI

Les autres orientations sur le dispositif en 2022:

- 8 bénéficiaires orientées par les différents prescripteurs auprès du PLIE, n'ont pas intégré le dispositif des clauses pour les raisons suivantes :
 - Annulation de candidature
 - Autre projet professionnel
- 17 ont été validé sur le dispositif secteur BTP
- 7 ont été validé sur le dispositif secteur MS

Prescripteurs	Nombres de candidats
Idées Intérim	15
Eureka Intérim	8
ARIQ	3
CCAS Chenôve	2
Ville de Longvic	2
Entreprise	1
Geiq BTP	1
Total	32

Les candidats orientés issus des Quartiers Politiques de la Ville

QPV	Nombres de candidats
Dijon – Grésilles	3
Dijon – Fontaine d'ouche	7
Chenôve – Le Mail	11
Longvic – Bief du Moulin	2
Talant – Belvédère	2
Total	25

Les candidats validés issus des Quartiers Politiques de la Ville

QPV	Nombres de candidats
Dijon – Grésilles	2
Dijon – Fontaine d'ouche	6
Chenôve – Le Mail	7
Longvic – Bief du Moulin	1
Talant – Belvédère	1
Total	17

4.1.4 *Le profil des salariés du dispositif Clauses*

Ce sont 53 participants du PLIE qui ont eu un contrat de travail sur le dispositif :

- 12 femmes et 41 hommes ;
- 14 ont travaillé sur les marchés du BTP ;
- 39 ont travaillé sur les marchés de services.

16 salariés sont issus des quartiers prioritaires, soit 30%.

Salariés du dispositif clauses issus des quartiers politiques de la ville :

QPV	Nombre de candidats
Chenôve – Le Mail	6
Dijon- Fontaine-d'ouche	4
Dijon-Grésilles	5
Longvic- Bief du Moulin	1
Total	16

4.1.5 *Les sorties positives*

Lors de l'année 2022, ce sont **13 sorties positives** qui ont été comptabilisées.

- 5 CDI ;
- 2 CDD (+ de 6 mois)
- 5 CDPRO
- 1 Formation qualifiante

Sur les 13 sorties positives, **4 salariés** sont issus de quartiers prioritaires.

Salariés sortis positivement du dispositif clauses, issus des quartiers politiques de la ville :

QPV	Nombre de candidats
Chenôve – Le Mail	1
Dijon- Fontaine-d'ouche	1
Dijon-Grésilles	2
Total	4

4.2 *Art Coaching*

4.2.1 *Présentation de l'action*

L'action « Art Coaching » a pour objet de proposer une intervention en direction des participants sans étape de parcours.

Cette intervention combine des actions d'appuis individuels et collectifs, propose des modalités pédagogiques et d'accompagnement originales à même de questionner les fondamentaux de l'engagement dans un projet professionnel ou une démarche d'insertion. Notamment :

- La capacité de verbalisation des personnes
- La capacité d'expression d'un projet et d'objectifs personnels et professionnels
- L'autorisation à entreprendre
- La perception de son autonomie et de ses capacités
- La confiance en soi
- La motivation

L'action a pour objectifs de :

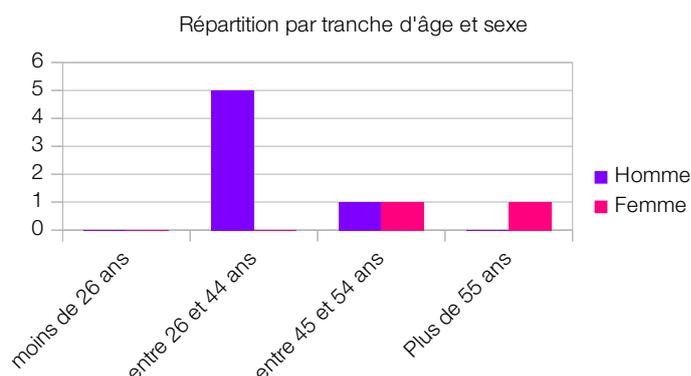
- Permettre aux participants d'acquérir une plus grande autonomie en s'appuyant sur la valorisation de l'estime de soi et la gestion des émotions
- Poser les bases : reprendre contact avec ses véritables besoins afin qu'ils reprennent un parcours d'insertion ou un accès à l'emploi
- Assurer la transition vers l'accompagnement à l'emploi, en élaborant des préconisations pour chacun des bénéficiaires.

4.2.2 *Participation*

11 participants ont été orientés vers cette action en 2022. 3 orientations ont cependant été annulées, ce qui porte le nombre d'orientations définitives à 8.

Les 8 participants orientés vers cette action en 2022, l'ont intégré. 3 d'entre eux ont quitté l'action au cours des 3 premières semaines.

L'action a principalement bénéficié à des participants d'âge moyen (26 à 44 ans).



La plupart des participants avaient un niveau de formation inférieur au bac. Soit 6 des 8 participants.

Niveau de qualification	Nombre
0	1
2 - Aucun diplôme - Capacité à effectuer des activités simples et à résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples en mobilisant des savoir-faire professionnels dans un contexte structuré.	2
3 - Aucun diplôme ou CAP/BEP	3
4 - Bac	1
7 - Bac+5 - Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ing	1
Total Résultat	8

La moitié des participants étaient bénéficiaires du RSA. Parmi les 3 participants démissionnaires, seul 1 était bénéficiaire du RSA. Dès lors, l'action aura bénéficié à autant de bénéficiaires du RSA qu'à des non bénéficiaires.

Enfin, un seul des 8 participants habitait un QPV (Dijon - Grésilles).

4.2.3 Contenu de l'action

La prestation consiste dans la prise en charge, sur l'année 2022, d'un groupe combinant des séances en ateliers et des entretiens en bilatéral.

Le calendrier de l'action était le suivant :

Planning de l'action Art-Coaching

Dates	Horaires	Activités	Lieux	Réservation de salles		
				MJC Grésilles	CS Grésilles	Maison Phare
lun. 23 mai 22	Journée	coaching	Grésilles			réalisé
ven. 27 mai 22	Journée	coaching	Fontaine d'Ouche		réalisé	
mar. 7 juin 22	Matin	atelier	Grésilles		réalisé	
jeu. 23 juin 22	Matin	atelier	Grésilles		réalisé	
ven. 1 juil. 22	Matin	coaching	Fontaine d'Ouche			réalisé
lun. 4 juil. 22	Matin	coaching	Fontaine d'Ouche			réalisé
lun. 18 juil. 22	Après-midi	atelier	Fontaine d'Ouche			réalisé
jeu. 25 août 22	Matin	atelier	Grésilles	réalisé		
jeu. 8 sept. 22	Journée	coaching	Grésilles	réalisé		
jeu. 22 sept. 22	Matin	atelier	Grésilles	reporté		
lun. 10 oct. 22	Matin	atelier	Bressey-sur-Tille	réalisé		

La finalité de la prestation était de ramener les personnes accompagnées vers une logique de parcours d'insertion professionnelle et de formuler des préconisations pour chacune des personnes bénéficiaires.

Le prestataire devait réaliser un point d'étape intermédiaire et un bilan rédigés de sa prestation à la fois pour retracer son activité mais aussi tirer des enseignements de son intervention concernant les parcours des personnes et la plus-value de son intervention.

Il devait aussi réaliser une enquête de satisfaction auprès des participants concernés par la prestataire de façon à mettre en exergue les apports de la démarche en fin de prestation.

4.2.4 *Résultats*

En 2022, comme l'année précédente, 5 participants ont bénéficié de l'action complète.

Parmi les 3 participants ayant abandonné l'action, 1 est sortie du PLIE en août 2022, vers un autre accompagnement plus adapté, au terme de son 3ème accompagnement PLIE.

Le bilan final fourni par le prestataire comprend des éléments d'évaluation, établis par les participants. Ces éléments font apparaître que **les participants ont tous atteints les objectifs individuels qu'ils s'étaient fixés**. Par ailleurs, **les participants font une évaluation très positive de la prestation**.

L'action, qui ne visait pas l'emploi ou la formation directement, s'est terminée le 10 octobre 2022. Dès lors, il est encore trop tôt pour mesurer son impact sur les parcours des participants qui en ont bénéficié cette année.

Toutefois, l'analyse des dynamiques de parcours sur 2 ans apportent des éléments d'évaluation objectifs.

En effet, **les 10 participants qui ont bénéficié complètement de cette étape sont encore en parcours** et demeurent donc mobilisés sur leur accompagnement (respect des engagements).

Parmi les 5 participants qui ont bénéficié de la session précédente de l'action, 4 ont connu de nouvelles étapes de parcours. 2 d'entre eux enregistrent une dernière étape « emploi », dont 1 CDI.

Les résultats observables montrent donc que cette action réussit à remobiliser les participants sans étape de parcours de façon satisfaisante.

4.3 *Accompagnement à l'accueil des publics FLE*

4.3.1 *Présentation de l'action*

La prestation « accompagnement à l'accueil des publics FLE » est une action multimodale puisqu'elle comprend un volet relatif à l'assistance aux parcours et un volet relatif à l'assistance aux structures.

Cette action vise à permettre :

- de raccourcir les délais d'évaluation du niveau de maîtrise de langue française pour les participants peu ou non francophones
- d'accompagner les référents de parcours pour leur permettre de conduire leurs entretiens avec des personnes ne maîtrisant pas la langue française.

La mission porte sur deux objectifs opérationnels et transversaux :

1. Permettre l'évaluation du niveau de maîtrise de la langue française dès l'entrée en parcours

Il s'agit pour le prestataire de proposer des modalités d'évaluation du niveau de la langue française dès l'entrée du participant sur le dispositif. Les résultats de l'évaluation permettent aux référents de parcours de formuler des préconisations, de conforter le diagnostic global du participant et d'orienter rapidement vers le dispositif adéquat.

Cette évaluation prend la forme de plages de « Positionnements VIA » réservés aux participants du PLIE.

2. Accompagner les référents de parcours dans l'accueil des publics « FLE »

Plus particulièrement, cet accompagnement vise à outiller les référents en techniques de communication et à soutenir leur appropriation. Aussi, il s'agit de sensibiliser les référents de parcours aux spécificités des publics FLE (typologie des publics, difficultés rencontrées).

Nb : l'accompagnement dédié aux référents de parcours est développé plus bas dans le rapport (p.44)

Les conditions de réalisation de la prestation sont celles définies dans la réponse du prestataire à la commande du PLIE.

Elles prévoient notamment :

- 9 sessions d'accueil, positionnement VIA, comprenant chacune :
 - 2 séances par mois, de 4 heures, pour 5 à 6 participants, dont 1 ou 2 sont issus des QPV
- 1 supervision individuelle, comprenant pour chaque Référent PLIE :
 - une heure d'entretien (30 minutes d'entretien et 30 minutes de débriefing)
- 1 demi-journée de formation à la connaissance des publics
- 3 séances de 2 heures de formation-action à l'animation d'atelier de conversation

4.3.2 Calendrier

Le calendrier de l'action diffère selon les modalités d'intervention et les cibles.

Dans tous les cas, la préparation logistique (planification, réservations de salles, suivi des évolutions...) a été assurée par le chargé de projet PLIE en charge du suivi de l'action.

Calendrier des positionnements VIA

Positionnement VIA							Réservation de salles				
Mois	Sessions	Dates	Horaires	État	Lieux	MJC Grésilles	CS Grésilles	MVA Chenôve	Maison Phare	Cesam Cellierier	
Mai	1	jeu. 5 mai 22	Après-midi	confirmé	Grésilles		réalisé				
Mai	2	ven. 20 mai 22	Matin	confirmé	Fontaine d'Ouche				réalisé		
Juin	3	jeu. 2 juin 22	Après-midi	confirmé	Chenôve			réalisé			
Juin	4	ven. 17 juin 22	Matin	confirmé	Dijon Centre					réalisé	
Juillet	5	jeu. 7 juil. 22	Après-midi	confirmé	Grésilles	réalisé					
Juillet	6	ven. 22 juil. 22	Matin	confirmé	Fontaine d'Ouche				réalisé		
Septembre	7	jeu. 8 sept. 22	Après-midi	confirmé	Chenôve			réalisé			
Septembre	8	mer. 14 sept. 22	Matin	confirmé	Dijon Centre					réalisé	
Septembre	9	ven. 23 sept. 22	Matin	confirmé	Dijon Centre					réalisé	
Octobre	10	jeu. 6 oct. 22	Après-midi	confirmé	Grésilles	réalisé					
Octobre	11	mer. 12 oct. 22	Matin	confirmé	Dijon Centre					réalisé	
Octobre	12	ven. 21 oct. 22	Matin	confirmé	Fontaine d'Ouche				réalisé		
Novembre	13	jeu. 3 nov. 22	Après-midi	confirmé	Chenôve			réservée			
Novembre	14	ven. 18 nov. 22	Matin	confirmé	Dijon Centre					réservée	
Décembre	15	jeu. 1 déc. 22	Après-midi	ANNULÉ	Grésilles	réservée					
Décembre	16	mer. 7 déc. 22	Matin	confirmé	Dijon Centre					réservée	
Décembre	17	ven. 16 déc. 22	Matin	confirmé	Fontaine d'Ouche				réservée		

Matin	08h30 - 12h30	4h avec possibilité de s'adapter aux besoins des participants
Après-midi	13h30 - 17h30	

16 sessions de positionnement ont été proposées sur l'année 2022.

Par ailleurs, à partir de septembre 2022, le Cesam a ouvert la possibilité d'orienter un participant PLIE sur une plage réservée dans le cadre de ses plages ordinaires de positionnement VIA. Cette mesure a été prise pour faciliter le positionnement des participants. En effet, malgré les efforts déployés, des délais importants pouvaient séparer 2 plages de positionnement sur un même territoire (2 mois).

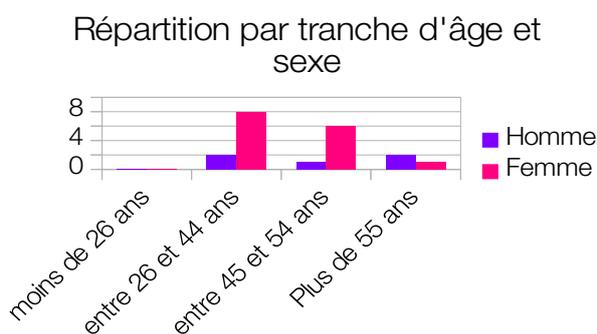
4.3.3 Participation

27 participants ont été orientés sur les « positionnement VIA PLIE ».

1 orientation a été annulée par le référent. 20 participants ont bénéficié d'une évaluation dans le cadre d'une plage de positionnement.

L'action a principalement bénéficié à des participants d'âge moyen (26 à 44 ans). Cependant, les participants plus âgés sont aussi nombreux que ceux de la tranche principale.

Par ailleurs, les femmes représentent deux tiers des participants.



Les bénéficiaires du RSA représentent environ 1/3 des participants accueillis sur l'action (7 sur 20). Cette représentation est sensiblement inférieure au poids des BRSA dans le PLIE (environ 45 % des participants en parcours).

De même, seuls 6 participants sur 20 habitaient un QPV (30%).

Enfin, les participants dijonnais représentent la moitié des bénéficiaires de l'action. Ceux résidant le QPV de la Fontaine d'Ouche sont très représentés (5 sur 20, soit 25 %).

4.3.4 Résultats

Sur les 20 participants qui ont bénéficié de l'action, 19 sont encore en parcours.

2 des 20 participants sont entrés sur le DAQ après avoir bénéficié d'un positionnement VIA.

8 des 20 participants (40%) ont connu une autre étape de parcours depuis leur positionnement. Dans la moitié des cas (4), il s'agissait d'une action de remédiation linguistique.

Ces résultats partiels montre que l'action atteint ses objectifs, dans la mesure où :

- les participants restent en parcours (donc les référents continuent de pouvoir les accompagner)
- les participants sont rapidement orientés vers les dispositifs adéquats
- les référents de parcours parviennent à formuler des préconisations qui permettent, d'orienter rapidement ces participants vers des actions du droit commun, tel que le DAQ

4.4 Job Stand Up

4.4.1 Présentation de l'action

Initiée depuis 2018, Job Stand Up est une action ludique et conviviale à destination des personnes orientées sur le PLIE mais n'ayant pas encore intégré l'accompagnement. L'objectif de cette action est de susciter leur adhésion et encourager leur mobilisation.

Avec l'action Job Stand Up, le PLIE redéfinit sa façon d'accueillir le participant. Il s'agit de proposer une nouvelle approche amenant à changer les représentations des participants sur l'accompagnement. Cette approche veut stimuler leurs capacités d'autorisation (entendu comme « faculté à être auteur ») et de mise en réseau, notamment par des activités ludiques.

Cet accueil prend la forme d'une demie-journée animée et accompagnée par l'équipe du PLIE (référents de parcours et un chargé de projet) sur une durée de 3 heures environ (2h30 animation + 30' d'accueil). 50 personnes maximum peuvent être accueillies par matinée.

La présence à cette action est libre et se fait sur simple invitation des participants. Cette liberté de participation est un élément à part entière du scénario pédagogique, qui se veut innovant et basé sur la mise en mouvement et l'expérimentation.

La matinée vise à créer les conditions favorables à ce que les participants saisissent la plus-value de l'accompagnement PLIE et l'enjeu d'être « acteur-auteur » de son parcours.

A l'issue de la matinée, le participant est en mesure de :

- Comprendre qu'il peut devenir « acteur-auteur » de son parcours
- Comprendre les enjeux de sa propre mobilisation et son propre engagement dans le parcours

- Valoriser ses ressources après avoir travaillé ses interrogations: « *Qu'est ce qui me définit ? Quelles sont mes préférences ? Quel est mon réseau ? Quelles sont mes compétences ?* »
- Savoir exprimer ses besoins (et recevoir un accompagnement si l'on en exprime le besoin)
- d'Expliquer les bénéfices de la coopération : échanges entre pairs, accompagnement référent, savoir nouer des liens

4.4.2 Calendrier

L'action s'est déroulée selon le calendrier suivant :

Dates - Job Stand Up	Horaires	Lieu	Nombre de participants
08/03/22	08h30 - 12h30	Extension - Maison Phare	16
03/05/22	08h30 - 12h30	Extension - Maison Phare	4
08/07/22	09h00 - 12h30	Espace Baudelaire - Salle Picasso	16
13/09/22	08h30 - 12h30	Extension - Maison Phare	12
18/10/22	08h30 - 12h30	Extension - Maison Phare	14

4.4.3 Participation

62 participants ont bénéficié de cette action en 2022.

L'action a principalement bénéficié à des participants d'âge moyen (26 à 44 ans). Ils représentent plus de la moitié du public accueilli, suivis des « 45 à 54 ans » (16) et des plus de 55 ans (10). L'action a accueilli un nombre comparable de femmes (30) et d'hommes (32).

La plupart des participants (77%) avaient un niveau de formation inférieur ou égal au CAP.

Seuls 27 % des publics accueillis étaient bénéficiaires du RSA. Ce chiffre est sensiblement différent de celui observé sur l'ensemble des participants accompagnés par le PLIE. Les BRSA représentent 48 % des publics accompagnés en 2022.

10 des 62 personnes accueillies habitaient un QPV (soit 16%). Ces personnes représentent environ 27 % du public accueilli sur le PLIE. Ils sont donc sous-représentés dans ce groupe et ce, malgré une implantation de l'action au sein du QPV de la Fontaine d'Ouche, à Dijon (5 sessions sur 6). Cependant, des participants de tous les QPV sont accueillis sur cette action.

4.4.4 Résultats

Difficilement compatible avec les protocoles sanitaires et notamment les mesures de distanciation sociale, Job stand up n'a pas pu être animé entre 2020 et 2021.

En 2022, 5 matinées Job stand Up ont été organisées au bénéfice de 62 participants. A l'issue de cette action, 92 % des 62 participants ont intégré le PLIE.

A l'occasion de cette reprise, l'équipe du projet a été largement renouvelée, les outils et le scénario pédagogique ont été mis à jour. De nouveaux lieux et de nouveaux

partenariats ont été développés, notamment pour l'accueil des événements (Extension de la Maison Phare, Espace Baudelaire).

La part des participants ayant bénéficié du Job Stand Up non-entrés *in fine* sur le PLIE est de 8 % (5 sur 62). Or, sur les 3 dernières années, la part des non-entrées, au niveau du PLIE, a varié entre 26 % et 30 %. Ce nombre est donc significativement plus faible chez les participants au Job Stand Up (-73%).

Par ailleurs, sur les 5 participants non-entrés, seul 1 l'était pour « absence au RDV ». Or, cet item est, au niveau du PLIE, la principale cause de non-entrée.

Enfin, les évaluations faites par les participants sont très positives. Plus de 75 % des participants évaluent l'action comme étant « intéressante » et « enrichissante ». 96 % des participants évaluent l'action comme « intéressante ».

Il est, à ce stade, encore trop tôt pour mesurer d'autres indicateurs de la dynamique de parcours (nombre d'étapes, sorties positives). Toutefois, **il convient de rappeler que les observations faites en 2020, sur les participants qui en avaient bénéficié les deux années précédentes, avaient mis en évidence des différences positives et sensibles sur ces différents indicateurs.**

En ce sens, cette action atteint ses objectifs et agit comme un accélérateur pour les participants qui en bénéficient.

4.5 Enveloppe souple

L'enveloppe souple a vocation à prendre en charge les dépenses directes visant l'accès à la formation ou à l'emploi. Lorsque les personnes s'engagent sur une action de formation ou trouvent un emploi, elles doivent rapidement faire face à un ensemble de dépenses. Le soutien financier du PLIE par le biais de cette enveloppe conditionne le maintien de ces participants sur le dispositif PLIE ou le poste visé, ainsi que leur réussite à l'issue de la démarche.

4.5.1 Participation et profils

15 participants du PLIE ont sollicité l'aide de l'enveloppe souple du PLIE.

- Les participants ayant bénéficié de l'enveloppe souple ont en moyenne 37 ans
- 4 participants étaient bénéficiaires du RSA
- 2 participants habitaient un QPV

4.5.2 Contenu de l'action

Les demandes d'enveloppe souple sont formulées par le référent PLIE et doivent être validées par la coordinatrice du PLIE.

La structure d'animation s'assure que les demandes permettent aux participants d'accéder à un emploi ou à une formation et/ou de maintenir leur accompagnement sur le dispositif.

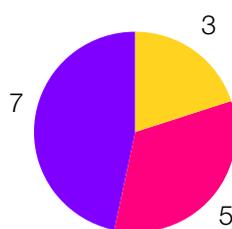
Ainsi, l'assistante du PLIE vérifie que les données sont saisies sur le logiciel Up Vision, suit les demandes, s'assure que les factures soient conformes aux justificatifs de dépenses reçues.

4.5.3 Résultats

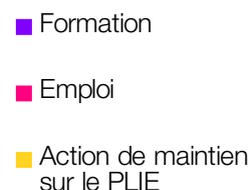
• Les demandes ont été formulées majoritairement pour permettre l'entrée en formation.

• Les prises en charge concernent autant l'équipement de travail que la prise en charge des frais de formation.

• En 2022, 4805,60€ ont alloués pour les participants du PLIE.



Motif de la prise en charge



Nature de la prise en charge



4.5.4 Et après ?

3 mois après la fin de la période d'exécution :

- 5 personnes sont encore en emploi
- 3 personnes continuent leur projet de création d'activité
- 3 personnes ont terminé leurs formations et recherchent activement un emploi
- 1 personne continue sa formation
- 1 personne a déménagé, 1 personne sortie pour non-respect du contrat, 1 personne encore en suivi.

4.6 Autres actions animées ou suivies par le PLIE

4.6.1 Ateliers collectifs

Animés par un binôme de référents volontaires avec parfois l'appui d'une entreprise et/ou d'un acteur économique, ces ateliers d'une demi-journée sont principalement des ateliers préparatoires aux événements emploi/formation du territoire et également des ateliers thématiques : le marché caché de l'emploi, savoir se valoriser lors d'un entretien, identifier et valoriser ses compétences...

La mobilisation de l'équipe de référents tout au long de l'année 2022 sur deux actions/formations simultanées : « Accompagnement à l'accueil des publics FLE (voir P27) et Accompagnement au développement de la fonction diagnostic (Voir P41) » n'a pas permis la reprise effective de ces ateliers.

En fin d'année, un groupe de quatre référents a tout de même pu engager une réflexion sur la mise en place de sessions d'ateliers collectifs pour l'année 2023 particulièrement avec des thématiques liées à l'estime de soi, la confiance en soi, le projet professionnel etc., thématiques adaptées à l'évolution des publics PLIE et de ses difficultés, notamment depuis la crise sanitaire.

Parallèlement, le partenariat engagé depuis fin 2020 avec le Centre Numérique Dijon, a permis au PLIE de poursuivre sa proposition d'ateliers numériques, pour répondre aux difficultés d'accès au numérique et aux nouvelles technologies des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Il s'agit de permettre aux participants du PLIE qui en ont besoin, de se familiariser avec les fondamentaux de la bureautique et du numérique, en vue de gagner en autonomie sur leurs démarches de recherche d'emploi. Dans certains cas, lorsque la composition des groupes le permet, l'action peut aussi viser un certain perfectionnement, pour ceux qui en ont précédemment bénéficié ou ceux qui présentent le besoin de se réapproprier les outils numériques.

5 séquences d'ateliers, organisées entre deux périodes de vacances scolaires, ont été animées en 2022 par le Centre Numérique. Ces ateliers de 2 heures hebdomadaires ont bénéficié à 22 participant(e)s PLIE (répartis en groupe de niveaux avec des séances regroupant jusqu'à 8 personnes) : 12 étaient des femmes, 17 avaient plus de 45 ans, 4 habitaient un QPV et 7 percevaient le RSA.

Avec des participants assidus, démontrant un grand intérêt pour les apprentissages, ces ateliers représentent un réel atout pour les parcours. Les référents constatent le plus souvent une autonomie renforcée et des progrès significatifs dans l'utilisation de l'outil numérique, facilitant ainsi les démarches liées à la recherche d'emploi et/ou de formations.

[4.6.2 Suivi des participants intégrés au Dispositif en Amont de la Qualification \(DAQ\)](#)

Le DAQ 2,0 est un dispositif partenarial structurant du territoire et particulièrement adapté aux profils des participants PLIE pour le travail sur le projet, l'accès à la formation et la connaissance des entreprises.

Il permet d'élaborer et/ou de confirmer son projet professionnel pour ensuite intégrer une formation qualifiante et/ou accéder à l'emploi. Ce travail s'appuie particulièrement sur différents ateliers modulables afin que chaque stagiaire puisse mieux se connaître et donc se valoriser, auxquels s'ajoutent des découvertes métiers, rencontres et visites d'entreprises...

Porté par le CESAM et cinq autres organismes de formation, son organisation s'articule en étapes : après un séminaire d'accueil, une étape de diagnostic est réalisée en amont de l'élaboration du projet allant jusqu'à sa confirmation pour enfin, mettre en œuvre son parcours de formation/certification en s'appuyant également sur un rapprochement avec les entreprises.

Parallèlement au dispositif principal du DAQ 2,0, des DAQ dits « à coloration » c'est-à-dire spécifiques à un secteur d'activité comme le BTP, le numérique ou encore le transport ont été organisés permettant un travail de projet plus poussé pour certains participants.

En plus d'un suivi régulier des prescriptions et un retour aux référents sur la présence et/ou l'absence de leur(s) participant(s) orientés sur les séminaires d'accueil, la chargée de projet particulièrement en charge du suivi de l'action a assisté à deux comités de pilotage, un comité de suivi et également au bilan du groupe DAQ à coloration BTP.

Trois référents ont également participé aux cafés-rencontres DAQ organisés par le CESAM en visio chaque mois afin de présenter le dispositif et surtout d'échanger avec les prescripteurs.

En 2022, 99 participants PLIE ont intégré le DAQ 2,0 ou une de ses déclinaisons « à coloration » confortant la place du dispositif PLIE comme troisième orienteur après Pôle Emploi et la Mission Locale.

On notera également que 22 participants ont intégré une formation qualifiante suite à leur passage sur le DAQ,

Au delà de l'accès à la formation, les ateliers modulables (numériques, image de soi, bien-être, mobilité....) proposés par le DAQ 2,0 répondent également à des besoins bien identifiés pour les participants PLIE notamment pour renforcer leurs atouts et compétences douces. Ce travail doublé d'un lien renforcé à l'entreprise par des visites, des ateliers avec présence de professionnels... ont également favorisé l'accès à l'emploi puisque 10 participants PLIE ont retrouvé, même de manière temporaire, une activité professionnelle (hors IAE) suite à leur sortie du dispositif.

4.6.3 Pro'Ject «Bâtisseurs d'horizon»

Dans le cadre d'un partenariat entre CREATIV et l'AG2R La mondiale, le PLIE a été en charge de la coordination d'une action nommée initialement « Parcours Emploi Dijon métropole », visant à expérimenter un nouvel accompagnement du demandeur d'emploi senior (+40 ans), ressortissant d'AG2R La Mondiale et habitant une des 23 communes de la métropole dijonnaise.

Les objectifs de cette action étaient de permettre à ces personnes de bénéficier d'un accompagnement renforcé et original, en leur offrant une démarche globale (à la fois collective et individuelle) et l'expertise de partenaires avec comme objectifs :

- Recréer une dynamique et permettre d'optimiser les perspectives de retour à l'emploi en ayant un accompagnement suivi et une approche globale individualisée,
- Favoriser les logiques d'inclusion en faisant appel à des mises en situation et la création de réseau afin de rompre l'isolement
- Développer les compétences professionnelles et personnelles réutilisables en situation de recherche d'emploi comme en emploi
- Maximiser les perspectives de retour à l'emploi par le recours aux techniques spécifiques à l'univers digital

Afin de répondre à ces objectifs, CREATIV et son service du PLIE, porteur du projet, s'est appuyé sur différents partenaires :

- LAAB *L'Agence Activement Bousculante*: Développement des compétences sociales
- Nicole Ortis Consultant: formation et créateur de la méthode « l'apprenticien» (développement des compétences d'apprentissage tout au long de la vie)
- Centre Numérique Dijon – PEPS 21 – Accès à des outils informatiques et formation sur leur utilisation pour la recherche d'emploi

- La plateforme mobilité : dispositif du territoire qui développe une expertise et des services autour de la mobilité sur le plan physique et psychologique.

L'action s'est déroulée du 21 mars au 8 juillet 2022.

Une information collective, organisée conjointement par Creativ et ses partenaires ainsi que par l'AG2R La Mondiale, en charge du repérage et des convocations de ses ressortissants, a permis d'intégrer 13 personnes.

Sur ces 13 personnes :

- 8 femmes - 5 hommes
- 7 âgées de 50 ans et plus (dont 3 plus de 55 ans) - 3 entre 45 et 49 ans.
- 4 sont bénéficiaires du RSA
- 4 ont une reconnaissance travailleur handicapé
- 2 sont issues d'un Quartier Politique de La Ville (QPV)

En plus de leur accompagnement individuel et renforcé par un référent PLIE, les participants ont pu bénéficier tout au long de l'action :

- d'un diagnostic mobilité individuel ainsi que de deux ateliers collectifs sur ce thème
- de séances individuelles et collectives avec Nicole Ortis Consultant leur permettant d'expérimenter la méthode de « l'apprenticien » engageant ainsi la démarche « d'apprendre à apprendre » en découvrant son profil d'apprenant et déterminant ainsi ses axes de progrès en s'appuyant sur des outils spécifiques transférables à sa vie quotidienne pour rassembler ressources et expériences.
- d'ateliers numériques avec une pédagogie très individualisée du fait du niveau initial très disparate du groupe sur ce thème,
- et enfin d'ateliers collectifs animés par les trois référents PLIE en charge de leur suivi sur les Techniques de Recherche d'Emploi, ateliers qui ont permis aux personnes de s'approprier ou se ré-approprier leur parcours personnel et professionnel pour créer leurs outils de recherche d'emploi avec l'opportunité de mener en fin de sessions des entretiens inversés avec des responsables d'entreprises et/ou structures, chacun posant les questions qui lui paraissent les plus difficiles en entretien pour entendre les réponses qui pouvaient être données.

Sur les 13 personnes ayant intégré l'action, 3 ont abandonné en cours (1 personne ne souhaitait pas poursuivre et 2 pour problèmes de santé importants).

- 4 personnes sont en emploi (2 en CDD et 2 en emploi aidé)
- 2 sont en formation qualifiante
- 4 poursuivent leur accompagnement sur le PLIE dont 2 en action : sur une prestation Pole Emploi (Activ projet) et sur une action de dynamisation « la vie d'artiste ».

Au vue des profils particulièrement fragiles des participants, qui cumulaient un, et plus souvent, plusieurs freins à leur insertion professionnelle, l'action a eu un effet dynamisant pour leur parcours d'insertion leur permettant d'accéder soit à un emploi soit à une formation qualifiante pour plus de la moitié d'entre eux.

L'articulation du projet, alternant temps individuels et collectifs, et des partenaires a permis à chaque participant de s'intégrer dans une dynamique de groupe

permettant ainsi de rompre l'isolement pour certains. L'accompagnement par le référent PLIE a été un fil rouge pour chacun tout au long du parcours et même après. La plupart des participants ont exprimé une satisfaction à la fois du fait de sortir de l'isolement et également, de se sentir intégré à un groupe. Le travail de valorisation de soi et de son parcours lors d'ateliers menés par des partenaires différents, utilisant des outils/animations originales et variés leur a permis de reprendre confiance et de se sentir prêts à se projeter dans un nouveau parcours.

Verbatims :

« *Je repars en vie et pleine d'envies* »,

« *très enrichissant* »,

« *très bon stage* »,

« *Expérience, enrichissante, motivante et aussi surprenante* »

5 ANIMATION ET PILOTAGE DU PLIE

La structure d'animation du PLIE est composée d'une coordinatrice, de trois chargés de projet et d'une assistante de direction.

Elle a pour rôle l'animation et le pilotage d'une équipe de 13 référents portés, pour 11 d'entre-eux, par des structures tierces.

Dans un contexte de fragilité croissante des publics accompagnés, de complexification du travail d'accompagnement avec le maintien d'une ambition forte d'accès à l'emploi, le renforcement du collectif de travail était cette année encore un objectif majeur pour le PLIE.

Celui-ci doit permettre de réduire l'isolement des référents, de développer du travail collaboratif et des réflexions collectives pour mieux partager et appréhender les enjeux individuels et structurels du PLIE.

Pour cela, l'animation des référents s'est déclinée comme suit :

- L'organisation de réunions d'équipe collectives mensuelles (GTA- Groupes Techniques d'Animation), réunissant l'ensemble des référents et l'équipe d'animation,
- La mise en place d'entretiens tripartites semestriels référent/porteurs/PLIE pour faire le point sur l'activité et les besoins des référents
- La mise en place d'entretiens individuels référent/chargé de projet pour appuyer les référents dans la dynamisation des parcours
- La poursuite d'un travail collaboratif avec les référents

5.1 Le pilotage et l'animation du PLIE

- La Coordinatrice est responsable du fonctionnement du PLIE et de la mise en œuvre des orientations définies par le Protocole 2022-2026. Pour cela, elle assure l'animation et le pilotage du dispositif. Elle anime les différentes instances de pilotage et d'animation du PLIE (comités de pilotage opérationnels, réunions mensuelles des référents, réunions d'équipe d'animation). Elle représente le PLIE dans les différentes instances du territoire et fait le lien régulier avec les partenaires, notamment les prescripteurs (Pôle emploi et le Département), ainsi que le suivi de la programmation du PLIE en lien avec le responsable du pôle ressources et financier de Créativ'.

- L'assistante de direction, fait le lien entre les référents et les prescripteurs, elle saisit l'ensemble des prescriptions et gère les pré-affectations. Elle a en charge de préparer tous les dossiers d'entrées et de sorties pour les commissions bi-mensuelles (Cellules de Suivi Entrées Sorties) animées par les chargés de projet.
- Un premier chargé de projet met en œuvre et suit les actions de la programmation du PLIE. Il est chargé de l'écriture des lettres de commandes, de la gestion de l'organisation des actions, du suivi et des bilans de ces dernières.
- La seconde chargée de projet a une mission d'appui à la gestion des parcours et organise des entretiens individuels avec les référents afin de leur apporter du soutien pour favoriser la dynamisation, le maillage et la sécurisation des parcours. Elle participe à l'identification et à l'analyse des besoins des participants, en vue d'ajuster les réponses à ces besoins : évolution de la programmation annuelle, initiation de nouveaux partenariats... Elle a en charge le partenariat local et participe notamment aux Équipes Pluridisciplinaires du Département de Côte d'Or.

Les chargés de projets doivent gérer au quotidien les demandes des référents (saisie UP Viesion, difficultés liées au logiciel de suivi, mise en place de sms,...). Ils animent les commissions d'entrées et de sorties 2 fois par mois (ETT) et en font le compte-rendu.

- La troisième chargée de projet a pour rôle de centraliser des informations qu'elle transmet ensuite à l'ensemble des référents afin de faciliter leur démarche et la recherche d'information faite jusqu'alors individuellement. Elle centralise les offres d'emploi, les programmes de formation des différents organismes de formation, informe des différents événements organisés sur le territoire et permet davantage d'anticipation et un gain de temps pour les référents. Elle participe activement à la préparation des divers événements du territoire sur lesquels elle représente le PLIE qui y est convié en tant que partenaire de l'emploi au même titre que la Mission locale et Pôle emploi.

L'ensemble de l'équipe d'animation veille au respect des obligations liées au financement du Fonds Social Européen, participe activement au bilan et à l'organisation des réponses lors des contrôles de service fait (CSF) du FSE.

5.1.1 *La gestion et l'animation de l'équipe des référents*

Les GTA

Les Groupes Techniques d'Animation (GTA) sont organisés mensuellement afin notamment de maintenir le lien entre tous, sachant que les référents sont dispersés sur l'ensemble du territoire (2 à Chenôve, 1 à Longvic, 1 à Quetigny, 2 aux Grésilles, 3 à Fontaine d'Ouche, 2 au centre ville, 1 au centre social le Tempo, 1 à la CMA rue Daubenton). Durant ces GTA, des informations sont transmises aux référents, des temps de réflexion collectifs sont organisés, ainsi que l'intervention de partenaires pour présenter des dispositifs ou des actions.

En 2022 la SA a organisé 11 GTA. Dans ce cadre, les partenaires suivants ont été invités :

- IPeR-ACTIFS 21
- La MDPH
- Challenge emploi
- H'activateur de compétences
- Pôle emploi
- Le CIBC
- L'AFPA
- Le service Animation Côte d'Or de direction de la formation des demandeurs d'emploi de la Région Bourgogne-Franche-Comté
- L'ADEF0
- La Résidence Abrioux
- La Gendarmerie
- La CMA

Appui au parcours, entretiens trimestriels

La chargée de projet a rencontré chaque référent de parcours de façon individuelle, en fonction du besoin de chacun. 45 entretiens se sont tenus. La grande majorité de ces rencontres s'est tenue en présentiel, à l'endroit où le référent exerce son activité. Ces entretiens trimestriels d'appui au parcours offrent au référent la possibilité de s'arrêter sur les situations de participants sans étape depuis plus de quatre mois (points de blocage, identifications des freins et des leviers, élaborations conjointes de propositions d'actions à mettre en place...) et en parcours depuis plus de vingt-quatre mois (sécurisation de la fin de l'accompagnement et préconisations pour la suite des parcours).

De façon globale, ces rencontres trimestrielles permettent d'identifier les besoins des participants et leurs évolutions dans la perspective d'ajuster la programmation du PLIE qui leur est destinée. Elles permettent également, en continu, d'identifier les besoins individuels ou communs des référents : outillage, partenariat, formation...

En complément de ces entretiens d'appui aux parcours, la chargée de projet intervient en appui sur sollicitations des référents de parcours ou des partenaires locaux (majoritairement du Conseil Départemental). Elle est intervenue à 58 reprises en 2022.

Ces modalités d'appui aux parcours permettent également d'identifier des situations complexes. En 2022, 2 synthèses pluri-partenariales ont été organisées pour tenter de répondre à des situations spécifiques de participants en grande difficulté, toujours avec leur accord et lorsqu'ils l'ont souhaité, en leur présence. C'est moins qu'en 2021 (7 synthèses avaient eu lieu), cela témoigne d'une meilleure prise en main de la pratique par les référents de parcours qui organisent davantage spontanément des rendez-vous tripartites. Cela limite le besoin de partager la situation avec un ensemble plus large de partenaires.

Valorisation du travail d'accompagnement à la levée des freins périphériques à l'emploi et/ou la formation-action

Jusqu'alors, les modalités de saisie dans le logiciel ABC puis Up Vision, ne permettaient pas de valoriser le travail d'accompagnement à la levée des freins réalisé par les référents. Il en résultait une forme de transparence du travail d'accompagnement servant la levée des freins périphériques des participants avant qu'ils ne soient prêts à accéder à l'emploi et/ou à la formation ou à s'y maintenir.

De fait, les modalités de saisie ne permettaient donc pas non plus de valoriser les parcours des participants mobilisés sur leurs propres freins.

Deux groupes de travail (Référents de parcours PLIE/chargée de Mission emploi-formation/ Chargée de projet PLIE) ont été constitués pour réfléchir ensemble aux moyens à mettre en œuvre pour pallier cet écueil, en s'appuyant sur des travaux préalablement conduits par l'équipe depuis 2015.

En septembre 2021 la SA a mis en place un dispositif expérimental de saisie d'étapes d'accompagnement à la levée de freins. Dans le logiciel de suivi des parcours, les référents PLIE saisissent à présent une étape de parcours par frein accompagné, le temps consacré à la levée de ce frein ainsi que les partenaires mobilisés en appui et/ou en relai, le cas échéant.

Le dispositif a été généralisé à partir de janvier 2022.

En 2022, ce sont 319 étapes d'accompagnement à la levée des freins qui ont été saisies. Le tableau ci-dessous compile le nombre de participants concernés par typologie de freins, la part que chacune des typologies représente sur l'ensemble, la part des BRSA, des QPV par typologie et la durée moyenne de l'accompagnement si celui-ci s'est terminé en 2022.

ACCOMPAGNEMENT À LA LEVÉE DES FREINS -2022						
TYPOLOGIE DU FREIN	SUJETS CONCERNÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS CONCERNÉS	PART SUR L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS CONCERNÉS	DONT BRSA EN %	DONT QPV EN %	DURÉE MOYENNE DE L'ACCOMPAGNEMENT EN MOIS
Accès aux droits, administratif	Titre de séjour, inscription à Pôle emploi, dossier de retraite etc.	45	14 %	38 %	29 %	4
Budget difficultés financières	Absence de ressources, endettement, équilibre budgétaire etc.	25	8 %	60 %	32 %	5.5
Familiales personnelles	Séparation, relation mère/enfant, proche à charge, VIF etc.	61	19 %	52 %	26 %	5.5
Linguistique	Accompagnement de la prise de conscience du frein, adaptation des techniques d'entretien etc.	6	2 %	2 %	2 %	
Logement	Accès au logement, procédures liées au logement, demande d'aides au logement etc.	17	5 %	71 %	82 %	4.5
Mobilisation	Confiance en soi, organisation, deuil professionnel, confrontation aux réalités du milieu professionnel etc.	67	21 %	54 %	21 %	8
Mobilité (hors Plateforme Mobilité)	Repérage géographique, inscription au code	12	4 %	50 %	50 %	5
Santé	Démarche d'accès aux soins, démarches de reconnaissance TH	81	26 %	13 %	30 %	5.5

On observe que le frein pour lequel un accompagnement dédié a été le plus saisi est la « santé ». 26 % des accompagnements concernent ce sujet. Cela démontre à nouveau la part de plus en plus importante des problématiques liées à la santé dans

le cadre des accompagnements PLIE. Pour rappel, les personnes en situation de handicap reconnu représentent 10 % de l'ensemble des portefeuilles PLIE.

Naturellement, vient ensuite la « mobilisation » qui permet d'objectiver le travail conduit par le référent en amont de la mise en mouvement du participant (créer une relation de confiance, accompagner dans les prises de consciences etc.). Cet accompagnement dédié est le plus long, il dure en moyenne 8 mois. 54 % des participants concernés sont bénéficiaires du RSA.

5.2 Accompagnement au développement de la fonction diagnostic

5.2.1 Contexte

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022, le nouveau protocole d'accord du PLIE comprend dans ses objectifs stratégiques un meilleur maillage des actions relatives aux accompagnements des personnes éloignées de l'emploi pour tendre vers des parcours dits « sans coutures ».

Sur la période 2015-2019, le PLIE a enregistré en moyenne 250 non-entrées par an. Aussi, une des mesures clés du nouveau protocole est de rendre l'entrée systématique des personnes orientées sur le PLIE. Afin de répondre à cet objectif, le PLIE a souhaité réorganiser et prolonger sa phase d'entrée et d'en faire une plateforme d'orientation à l'issue de laquelle les publics resteront dans le PLIE ou seront réorientés vers un partenaire plus adapté.

La capacité à dresser un état des lieux complet d'une situation individuelle est structurante de l'offre de service du PLIE. De sa qualité et de sa précision dépendent les suites du parcours. Se pose alors la question du diagnostic et de son niveau de finesse.

C'est dans ce contexte que le PLIE a souhaité développer une fonction diagnostic plus solide pour permettre à la fois :

- De mieux objectiver les situations
- De maximiser les chances de réussite des parcours PLIE avec une finalité de retour à l'emploi,
- De mieux préparer et de sécuriser la réorientation du participant vers le partenaire le plus adapté si besoin.

A cette fin, l'équipe des référents PLIE a travaillé sur 3 volets avec l'appui des prestataires qui les ont accompagnés à :

1. Construire un outil numérique de positionnement et d'évaluation des freins à l'emploi
2. Comprendre et identifier des leviers personnels et individuels pour favoriser la mise en mouvement des participants du PLIE
3. Réassurer leur posture professionnelle dans un contexte où leur champ d'intervention s'élargit à mesure que les problématiques individuelles des participants se complexifient

17 séances de travail ont été organisées, dont 5 collectives et 12 en sous-groupes. Dans ces travaux, le PLIE a été accompagné par Didaction Conseil, LAAB (L'Agence Activement Bousculante) et la consultante Valérie Flahaut.

5.2.2 Calendrier

L'action a démarré par une présentation conjointe des 3 volets de la prestation (déclinés en 3 objectifs) à l'occasion d'un GTA en mars. L'objectif était de porter à la compréhension des référents le caractère particulièrement transversal des actions proposées.

Pour à la fois encourager l'adhésion des référents, de maîtriser les agendas parfois contraints et de réaliser l'ensemble de la prestation sur 2022, il a été proposé :

- Une participation en sous-groupe de travail (2 à 3 référents volontaires) sur l'objectif 1 « Construire une méthode de diagnostic », animé par Xavier Marchand de Didaction Conseil.
- Une participation en groupe de 7 volontaires sur le volet 2 « Accompagner les référents dans la mise en action des participants », animé par Audrey Garnier et Anne-Lise Grosserider par Souffle Nouveau.
- Une participation systématique de l'ensemble du groupe de référents sur le volet 3 « Réassurer les référents de parcours dans leur identité professionnelle », animé par Valérie Flahaut.

L'action s'est déroulée de mars à décembre 2022 selon le planning suivant:

jour	mois	plage	session	intervenants
24	mars	matin	lancement	tous
4	avril	Après-midi	Séance 1	X.Marchand
15	avril	Journée	Journée 2	V.Flahaut
9	mai	Après-midi	Séance 2	X.Marchand
16	mai	Journée	Séance 1	A. Garnier
17	mai	Journée	Séance 1	A. Garnier
19	mai	Journée	Séance 1	A. Garnier
23	mai	Après-midi	Séance 3	X.Marchand
2	juin	Matin	Séance 4	X.Marchand
7	juin	Journée	Séance 2	A.Garnier
22	juin	Matin	Séance 5	X.Marchand
19	septembre	Journée	Journée 3	V.Flahaut
3	Octobre	Journée	Séance 3	A. Garnier
5	Octobre	Journée	Séance 3	A. Garnier
6	Octobre	Journée	Séance 3	A. Garnier
13	octobre	Journée	Journée 4	V.Flahaut
2	décembre	matin	final	tous

Objectif 1	Construire une méthode de diagnostic
Objectif 2	Accompagner les référents dans la mise en action des participants
Objectif 3	Réassurer les référents de parcours dans leur identité professionnelle

5.2.3 Méthode

Ayant souhaiter structurer cette action autour de 3 objectifs complémentaires mais distincts, ce sont 3 méthodes différentes qui ont été appliquées.

1. Construire une méthode de diagnostic

En 2017, l'équipe du PLIE a déjà travaillé sur cette question, avec l'appui de Didaction Conseil, dans le cadre de travaux visant à développer et harmoniser les pratiques des référents. A l'issue de ces travaux a été constitué un outil numérique « outil de scoring », permettant d'identifier, de préciser les freins à l'emploi d'un participant et leurs degrés d'importance. Bien que l'outil eu l'adhésion de l'ensemble des référents de parcours, son utilisation n'a pu être optimisée suite à certaines incompatibilités techniques.

En 2022, c'est donc principalement un travail de mise à jour qui a été réalisé en incubateur avec 2 référentes volontaires, en 3 phases :

- Phase 1 : Évaluation de la pertinence des travaux menés en 2017 sur les freins et les leviers à l'emploi et actualisation avec une revue littéraire réalisée par le cabinet.
- Phase 2 :
 - Même démarche d'actualisation appliquée aux profils types conçus en 2017 comme étude de cas pour tester l'outil.
 - Réflexion autour des modalités d'utilisation de l'outil au sein des accompagnements PLIE
- Phase 3 :
 - De nouveau, réflexion autour des modalités d'utilisation de l'outil au sein des accompagnements PLIE
 - Tests de l'outil

Entre chaque phase, des points d'étapes étaient faits avec la Structure d'Animation et le prestataire pour partager, compléter et ajuster les travaux.

En phase deux et trois, toujours dans un souci d'articuler les réalisations avec les travaux conduits sur les 2 autres objectifs, les 2 référentes ont accueillis successivement 1 référent « représentant » du collectif de l'objectif numéro 2 avec Souffle Nouveau, puis 1 référent « représentant » du collectif de l'objectif numéro 3 avec Valérie Flahaut.

2. Accompagner les référents dans la mise en action des participants

Ce second objectif vise à développer une méthode innovante permettant d'identifier les ressources chez les participants en partant de leur individualité propre. Considérant que c'est en activant les bons leviers, ceux qui font écho à leur système de valeur, ceux qui font sens, que les participants se mettent en mouvement.

Dans ce cadre, Souffle Nouveau a proposé aux référents de parcours volontaires de tester leur Bilan de compétences. Approche originale, le Bilan de compétences de

Souffle Nouveau permet d'appréhender une transition, de revenir sur les fondamentaux personnels qui construisent l'individu et de se projeter.

7 référents ont fait l'expérience du Bilan de compétences. A l'issue, ils ont retenu quelques outils emblématiques de la méthode et ont été formé à leur utilisation.

Ainsi, l'objectif numéro 2 s'est décliné en 3 phases :

- 3 jours : expérience de la méthode
- 1 jour : mise en commun, choix des outils à utiliser
- 3 jours : transmission, formation à l'utilisation des outils.

3. Réassurer les référents de parcours dans leur identité professionnelle

Depuis 2020, la perspective des nouveaux enjeux stratégiques du PLIE, la complexification des situations individuelles et le remaniement de la Structure d'Animation dans un contexte de crise sanitaire ont généré un sentiment grandissant d'instabilité au sein de l'équipe de référents de parcours.

Au moment où le PLIE a souhaité renforcé sa fonction diagnostic, il est apparu essentiel de réassurer les référents de parcours dans leur mission et de les accompagner au changement.

Ainsi, la consultante, Valérie Flahaut, qui par ailleurs connaît bien l'équipe, a proposé 3 séances d'une demi-journée, réalisées chacune en sous-groupe pour travailler cette question par les approches suivantes :

- La mobilisation de l'intelligence collective ; séance de codéveloppement qui permet d'expérimenter la prise de recul et le partage des problématiques
- L'approche systématique ; séance de jeu avec des figurines pour appréhender et comprendre le système institutionnel/socio-économique dans lequel intervient le référent de parcours
- L'analyse des pratiques : séance d'échanges autour des pratiques professionnelles

5.3 Accompagnement à l'accueil des publics FLE.

Nb :Il s'agit ici de la prestation prévoyant un volet assistance aux parcours et un volet assistance aux structures. Le présent paragraphe traite du volet assistance aux structures, le volet assistance au parcours est traité plus haut dans le rapport (en p.27)

5.3.1 Contexte

Le nombre des publics dits « FLE », est en augmentation et ils représentaient en 2021 10 % des participants du PLIE.

Si les dispositifs proposés dans le cadre du droit commun permettent d'accompagner les personnes sur cette thématique, il n'en reste pas moins que les parcours peinent à se dynamiser rapidement.

En effet, les délais d'évaluation du niveau de maîtrise de la langue française parfois longs couplés à l'incompréhension linguistique, engendrent une grande difficulté à

accompagner et préparer le participant en amont de son entrée sur les dispositifs du droit commun.

En d'autre terme, lorsque le référent de parcours ne peut pas communiquer ou très difficilement avec le participant et que l'évaluation du niveau de maîtrise de langue française arrive tardivement, le parcours manque de dynamisme au démarrage.

Pour répondre à ce besoin, le PLIE s'est tourné vers un de ses partenaires, le CESAM, spécialiste des questions linguistiques dans les parcours d'insertion socio-professionnels.

Ainsi, en 2021, des actions ont été mises en place. Elles ont donné lieu à un partage de pratiques des référents en matière de communication (adaptée au public FLE) et à des échanges autour de la question des codes socio-culturels.

Bien qu'enrichissantes, ces sessions de travail ont permis d'aller plus loin dans l'expression des besoins du PLIE pour mieux accompagner les publics FLE.

Ces besoins portent sur :

- Une évaluation du niveau de maîtrise la langue française plus rapide
- Des techniques de communication plus abouties et un accompagnement dans la mise en pratique des référents
- Une connaissance plus fine des spécificités des publics FLE

Naturellement le CESAM a accompagné le PLIE dans cette nouvelle prestation.

5.3.2 Calendrier

Les actions relatives à l'évaluation du niveau de maîtrise de la langue des participants sont présentées plus haut dans de rapport. Ce paragraphe traite des actions conduites auprès des référents de parcours.

L'accompagnement dont ont bénéficié les référents de parcours sur cette thématique a pris la forme :

- d'une demi-journée de connaissance des publics FLE, qui a eu lieu le 16 juin 2022
- d'une formation action en petit groupe à l'animation d'ateliers de conversation, et
- d'une supervision individuelle pour chaque référent.

Planning des rendez-vous de supervision

Supervision - RDV de 1h par Référent					
Mois	Dates	Horaires	État	Lieux	Collègues
Septembre	mar. 13 sept. 22	09h-10h	réalisé	Quetigny	Najate Karroum
Septembre	lun. 21 nov. 22	11h -12h	confirmé	Fontaine d'Ouche	Natacha Vincent
Septembre	lun. 21 nov. 22	09h-10h	confirmé	Fontaine d'Ouche	Marina Emmanuel-Emile
Septembre	lun. 21 nov. 22	10h-11h	confirmé	Fontaine d'Ouche	Pascale Loreau
Octobre	mar. 11 oct. 22	11h -12h	réalisé	Longvic	Kadidja Haas
Octobre	lun. 17 oct. 22	09h-10h	réalisé	Grésilles	Rachel Augier
Octobre			reporté	Grésilles	Edwige Pouvel
Octobre			reporté	Grésilles	Stéphane Caudron
Novembre	lun. 14 nov. 22	14h-15h	confirmé	Chenôve	Mélanie Romualdo
Novembre	lun. 14 nov. 22	15h-16h	confirmé	Chenôve	Raphaëlle Vasseur
Novembre	mar. 15 nov. 22	09h-10h	confirmé	Dijon Tempo	Jean-Louis Beuchillot
Décembre	lun. 5 déc. 22	11h-12h	confirmé	Dijon Milo	Audrey Gérard
Décembre	mar. 6 déc. 22	11h-12h	confirmé	Dijon Milo	Nathalie Borey

Planning de la formation-action sur l'atelier de conversation

Dates	Horaires	État	Lieux	Composition
ven. 7 oct. 22	09h45 - 12h00	réalisé	Cesam, 13 rue Jacques Cellerier, 21000 Dijon	Raphaëlle Vasseur, Rachel Augier, Edwige Pouvel, Natacha Vincent
ven. 25 nov. 22	09h45 - 12h00	confirmé	Cesam, 13 rue Jacques Cellerier, 21000 Dijon	Audrey Gérard, Mélanie Romualdo, Stéphane Caudron,
ven. 9 déc. 22	09h45 - 12h00	confirmé	Cesam, 13 rue Jacques Cellerier, 21000 Dijon	Jean-Louis Beuchillot, Kadidja Haas, Najat Karroum, Marina Emmanuel-Emile, Pascale Loreau, Nathalie Borey

5.3.3 Réalisations

Ce sont donc 3 actions différentes qui ont été proposées dans le cadre de cette prestation.

1. Formation « Connaissance des publics »

Sur une demi journée, les référents se voient présenter le parcours du migrant. Depuis son arrivée sur le territoire, jusqu'à l'insertion dans l'emploi, ce sont toutes les étapes administratives et les problématiques auxquelles est confrontés le migrant qui sont présentées au cours de cette formation.

Les types de parcours observés avant l'arrivée sur le territoire français sont également présentés. Ces éléments permettent de comprendre la situation des personnes migrantes à leur arrivée (niveau de scolarité, culture, freins, codes socio-culturels).

2. Formation action à l'animation d'atelier de conversation

L'atelier de conversation est un espace dédié aux publics dits « FLE » pour favoriser la prise de parole et encourager la pratique de la langue française. Répondant à un cadre d'intervention précis, la mise en œuvre d'ateliers de conversation nécessite d'appliquer certaines règles.

Les référents de parcours se sont vu transmettre les outils pour qu'eux mêmes puissent mettre en place de tels ateliers avec quelques uns de leurs participants à savoir :

- Les éléments de cadrage de la rencontre
- Des supports méthodologiques
- Des fiches thématiques pour nourrir les sujets de conversation

Aussi, ils ont bénéficié d'apports d'éléments méthodologique relatifs à la préparation de l'atelier, à son organisation et à son animation.

3. Supervision individuelle

Au regard des précédentes actions conduites en 2021, le CESAM a proposé au PLIE de conduire des entretiens de supervision avec des publics peu francophones.

Ces entretiens en binôme (un référent PLIE/ un pilote FLE du CESAM) ont permis :

- d'observer et d'analyser de façon concertée les techniques de communications mobilisées et la posture
- d'identifier des pistes possibles d'accompagnement des publics
- de mettre en pratique de façon accompagnée les compétences spécifiques liées au public migrant.

5.4 Le développement de la relation avec les entreprises et les secteurs d'activité

La relation entreprise est intégrée dans la pratique des référents leur permettant ainsi d'avoir une meilleure connaissance des métiers et des postes, d'identifier les pré-requis et les besoins en compétences mais également de repérer des terrains de mises en situation professionnelle ou des offres et plus largement de développer un réseau et des partenariats au service des parcours des participants.

C'est également un enjeu fort de la structure d'animation du PLIE particulièrement sur la découverte des métiers et/ou des secteurs à la fois pour les référents et les participants. Pour cela, le PLIE a également pu s'appuyer, à la faveur de l'intégration de CREATIV dans le groupement DAQ, sur des actions transverses en lien avec les entreprises.

L'année 2022 a été celle d'une reprise significative des contacts au sens large avec les entreprises après deux années très impactées par la crise sanitaire.

Tout d'abord, après avoir été renouvelée en 2021 pour trois ans, la convention de partenariat avec l'entreprise SUEZ a permis à trois participants du PLIE de réaliser des périodes d'immersion au printemps 2022. Les périodes prévues en automne n'ont pu s'organiser tout comme la journée de rencontres avec participants/managers du fait de contraintes diverses.

Des rencontres ont été initiées avec l'entreprise Dieze afin d'envisager une signature de convention de partenariat pour l'année 2023.

Le PLIE a poursuivi sa participation aux Comités Emploi Industrie de l'UIMM pour le secteur de l'industrie métallurgique. Des visites d'entreprises ont également été organisées par le Pôle BF Care à destination notamment des référents et de la chargée de projet dans le cadre de la semaine des industries de santé.

Des participants et des référents ont également participé à la Voie des Talents, événement organisé à la Cité de la Gastronomie par CREATIV et le campus des métiers et de la qualification « Alimentation, Goût, Tourisme », permettant de découvrir les métiers de bouche et de l'hôtellerie-restauration.

Dans le cadre des échanges avec le groupement DAQ, des participants PLIE ont pu participer à des rencontres entreprises avec des stagiaires DAQ notamment chez KEOLIS ou encore Lejay Lagoute (en visio).

Enfin, l'ensemble de l'équipe de référents, en plus des visites/rencontres menées individuellement ou en binôme dans le cadre de la relation entreprise, a participé à l'évènement Cap Nord fête se métiers, action qui a permis à chacun de visiter au moins deux entreprises, accompagnées ou non par des participants.

5.5 Les relations partenariales

En plus de la collaboration étroite, déjà engagée avec le Conseil Départemental et Pôle Emploi, notamment pour favoriser les prescriptions sur le dispositif pour permettre aux demandeurs d'emploi et/ou bénéficiaires du RSA d'intégrer l'accompagnement renforcé du PLIE, l'année 2022 a également été celle de la consolidation et de la diversification des partenariats.

5.5.1 Pôle emploi

Le partenariat avec Pôle Emploi s'exprime à différents niveaux et l'année 2022 a été marquée par des actions communes renforcées et diversifiées.

Tout d'abord, le travail visant à accroître les orientations sur le dispositif PLIE et donc les entrées s'est poursuivi avec notamment le maintien de deux RDV PLIE mensuels ainsi que l'organisation d'informations collectives de manière beaucoup plus régulières.

Néanmoins, le calendrier prévisionnel a parfois été impacté pour des raisons diverses, particulièrement sur les informations collectives, trois ayant dû être annulées.

En 2022, ce sont donc 188 demandeurs d'emploi qui ont été validés sur le PLIE suite aux RDV PLIE, 119 suite à des orientations « directes » et 88 suite à des informations collectives. Pôle Emploi reste ainsi le premier prescripteur du dispositif.

La qualité du partenariat du PLIE avec Pôle Emploi se mesure également dans la fluidité de nos échanges et la complémentarité de notre mission commune au service des demandeurs d'emploi. Ainsi, Pôle Emploi nous transmet de manière très régulière les informations relatives aux événements du territoire, ses lettres d'informations ainsi que toutes les actions organisées en interne afin que les participants PLIE en soient informés et puissent en bénéficier.

L'année 2022, particulièrement riche en recrutements en nombre ainsi qu'en forum/job dating, a permis de renforcer cet aspect du partenariat puisque le PLIE a été engagé à part entière au côté de Pôle Emploi sur les campagnes de recrutements comme celles de l'entreprise Giphar ou encore d'Amazon. On notera également la qualité du travail partenarial partagé sur les recrutements de la Cité Internationale de La Gastronomie et du Vin au travers de diffusion de fiches de postes, d'offres et d'un job dating spécifique.

Enfin, en 2022, en plus de sa présence sur les réunions préparatoires ainsi que le jour de l'évènement, le PLIE a également été convié à une rencontre avec des entreprises en amont d'un forum.

Le PLIE, via CREATIV sa structure porteuse, est également engagé avec Pôle Emploi par une convention pour la mise en œuvre des PMSMP. Ainsi, les référents PLIE peuvent prescrire directement des période d'immersion en entreprises permettant de découvrir ou confirmer un projet/métier ou de réaliser une période d'immersion permettant d'initier un recrutement.

En 2022, 21 PMSMP ont été mises en œuvre pour 21 participants dans 11 entreprises.

5.5.2 [Conseil Départemental](#)

Le PLIE participe à l'ensemble des réunions d'Équipe Pluridisciplinaire mensuelles mises en place par le Département sur chaque Agence Solidarité Famille de Dijon Métropole (Dijon, Talant, Chenôve). 16 réunions se sont tenues en 2022.

Ces réunions permettent, grâce à l'apport d'éléments de compréhension des situations globales, un suivi des bénéficiaires du RSA, la mise en place si nécessaire de sanction et l'orientation des personnes vers l'emploi ou le social.

Dans la continuité du travail initié en 2020, le suivi des listes de participants PLIE bénéficiaires du RSA a été réalisé avec les secrétariats RSA de Dijon et de Talant-Chenôve à deux reprises dans l'année, pour permettre l'actualisation administrative des situations.

En complément, un renforcement du partenariat a été engagé, territoire par territoire en deux temps:

- Temps 1 : une rencontre d'interconnaissance professionnelle pour promouvoir le dispositif PLIE et permettre la rencontre entre les référents de parcours PLIE et les travailleurs sociaux de chaque territoire,
- Temps 2 : des réunions de travail par territoire entre les référents de parcours PLIE et les travailleurs sociaux du département pour échanger sur les situations des participants PLIE bénéficiaires du RSA accompagnés en commun (point d'étapes, situation de blocage, réflexion sur la pertinence d'orientation vers le social ou le professionnel, organisation de RDV tripartites...)

15 réunions de travail ont été organisées au total sur l'année 2022, dont la fréquence est adaptée aux besoins.

5.5.3 [Service Social Métropolitain](#)

En 2022, le partenariat s'est poursuivi avec le Service Social Métropolitain. La chargée de projet PLIE a présenté le dispositif aux agents basés au Point d'Accès aux Droits de Montchapet. Les référents de parcours géographiquement concernés ont ainsi pu rencontrer agents et travailleurs sociaux.

Par ailleurs, le projet d'emménagement commun au Point d'Accès aux Droits de Fontaine d'Ouche a nécessité plusieurs temps de travail et d'échanges entre la coordinatrice du PLIE et la responsable du PAD.

5.5.4 Les autres partenariats :

De nombreux partenariats ont été initiés ou relancés, avec deux objectifs principaux :

- renforcer la visibilité du PLIE sur le territoire,
- apporter des ressources et outils aux référents, au bénéfice des parcours.

Ainsi ce sont des partenaires diversifiés avec lesquels le PLIE a créé ou recréé du lien en 2022 :

- Cellule de prévention de la radicalisation et des dérives sectaires de la préfecture,
- FETE,
- Finances et Pédagogie,
- Multi-accueil Le Ruisseau (Réseau AVIP),
- UB Diplôme Universitaire « Passerelle Étudiants en exil »
- PROMUT
- CRESUS
- Secours Catholique
- UDAF, Point conseil budget
- Prévention et Médiation Dijon Métropole
- SDAT
- Axel CDC Habitat
- SEDAP TAPAJ
- COALLIA
- SMJPM (service de tutelle)

5.5.5 Région Bourgogne Franche-Comté

Le PLIE entretient des liens renforcés avec la Région (Direction de la formation des demandeurs d'emploi) par le biais de sa Chargée d'Animation Territoriale Côte d'Or. Comme chaque année, en 2022, le PLIE a été sollicité pour connaître les besoins en formation de ses participants et contribuer à des réunions de travail préparatoires à la programmation régionale de formation particulièrement suite à la fin du PRIC.

La chargée d'animation territoriale Côte d'Or est également intervenue une fois lors d'une réunion mensuelle de l'équipe PLIE afin de présenter la commande publique de formation de la Région aux référents ainsi que les aides proposées aux demandeurs d'emploi.

Ces temps de rencontres et d'échanges sont d'autant plus importants depuis que le PLIE est devenu prescripteur direct sur les dispositifs amont de la qualification financés par la Région Bourgogne Franche-Comté et que les référents du dispositif peuvent orienter directement auprès des organismes de formation sur des formations pré-qualifiantes et qualifiantes.

Depuis Avril 2021, le PLIE est également invité aux réunions du Réseau d'Animation Territoriale (RAT) Côte-d'Or organisées par la Région avec l'ensemble des prescripteurs, partenaires de l'emploi au sens large.

Le PLIE est aussi associé aux différentes réunions de présentation de formation et de bilans. En 2022, on citera par exemple les réunions du Dispositif Linguistique DFL.

5.6 Développement des relations partenariales avec les structures de l'IAE

Avec l'évolution des publics accompagnés par le PLIE notamment pour ce qui est des freins à l'insertion, les structures de l'IAE constituent une première étape adaptée et souvent incontournable pour les participants. C'est pourquoi, maintenir un partenariat fort et continu avec elles, avoir une meilleure connaissance de leurs activités et des postes qu'elles proposent, réaliser un suivi des participants PLIE travaillant pour elles est un enjeu fort du dispositif PLIE.

En plus d'une participation régulière aux comités de suivi organisés par les structures, la chargée de projet fait des points réguliers sur les participants en étape emploi dans la structure. Elle transmet également toute question des référents liée à la structure et au suivi du/des participants concernés et enfin, fait un retour des échanges auprès de l'équipe PLIE.

Parallèlement, les correspondants des structures diffusent leurs actualités, offres, événements internes autant que de besoin à la chargée de projet pour information aux référents. Ils peuvent également être conviés lors des réunions mensuelles de l'équipe PLIE.

De manière plus informelle, la chargée de projet est amenée à être en contact avec ces structures lors de leur participation à des événements du territoire sur lesquels elle représente le PLIE.

Elle participe également au CTA IAE organisé par Pôle Emploi Dijon Sud, instance d'échanges entre structures de l'IAE, prescripteurs et partenaires de l'emploi.

En 2022, on peut noter que certains référents PLIE ont participé aux Journées Portes Ouvertes d'Idées 21, d'Ethicofil ou encore de Promut.

Le PLIE de Dijon Métropole a un statut de prescripteur habilité sur la Plateforme de l'inclusion ce qui favorise et simplifie les orientations, le suivi des candidatures quantitativement et qualitativement et également les recrutements.

Quelques données PLIE issues de la plateforme de l'inclusion : 143 nouveaux candidats en 2022 avec 64 candidats acceptés.

En 2022, 179 étapes de parcours ont été réalisées dans l'IAE.

	2019		2020		2021		2022	
	En nombre	Part						
ACI	52	27 %	51	31 %	58	30 %	54	30 %
EI	76	40 %	68	42 %	74	39 %	80	45 %
ETTI	63	33 %	42	26 %	59	31 %	45	25 %
Total	191	100 %	161	100 %	191	100 %	179	100 %

Le tableau ci-dessus compile le nombre d'étapes IAE par type de structure (ACI EI ETTI) et leur part au sein de l'ensemble des étapes IAE.

On observe notamment une tendance à la baisse des étapes en ETTI avec une quasi stagnation des étapes en ACI,

5.7 Les manifestations du territoire

Le PLIE, en tant que partenaire de l'emploi sur le territoire, participe à divers évènements (forum, job dating..) organisés par les collectivités territoriales, les groupements d'employeurs, structures de l'IAE ou encore les organismes de formation.

L'information sur ces différents évènements est diffusée par la chargée de projet emploi/formation à l'ensemble de l'équipe de référents afin qu'ils puissent orienter leurs participants dans les meilleures conditions. Elle est également présente aux réunions de préparation et sur un maximum d'évènements, le jour J.

La chargée de projet, parfois accompagnée d'un référent, prend, dans la mesure de sa disponibilité lors de l'évènement, des contacts avec les partenaires présents et plus particulièrement les entreprises. Elle peut également apporter un soutien pour les participants du PLIE sur place. A la suite de ces évènements, elle réalise un bilan (contacts, participants, etc.) et traite les contacts pris.

L'année 2022 a connu une forte reprise des évènements du territoire après deux années fortement impactées par la crise sanitaire. Le PLIE a notamment participé au forum des métiers de la propreté, au Job dating de la Cité de la gastronomie, au Village des recruteurs ainsi qu'au forum emploi et diversité et à celui organisé par la CRESS. Enfin, le PLIE a également été présent sur les forums organisés par les communes du territoire tels que Longvic, Talant ou encore Chevigny Saint-Sauveur.

6 CONCLUSION

Dans un contexte de forte reprise économique, les publics orientés vers le PLIE sont davantage éloignés du marché du travail. Confrontés à des situations de plus en plus complexes, les référents de parcours proposent des accompagnements singuliers, nécessairement en articulation avec l'offre de service générale en lien avec le soin ou le social.

Malgré des freins à l'emploi prégnants, comme les années précédentes, les sorties positives bénéficient proportionnellement aux différents types de publics. A noter cependant que les femmes sont mieux représentées dans les sorties positives que les hommes :

Typologie de public	Part des publics accompagnés	Part des publics en sortie positive
Femmes	56 %	62 %
BRSA	48 %	43 %
+ de 45 ans	39 %	37 %
QPV	27 %	27 %

2022 constitue la première année de mise en œuvre du nouveau protocole. Les constats faisant état d'un éloignement plus important du public vis à vis du marché de l'emploi confortent les orientations du protocole qui se mettent progressivement en œuvre à travers notamment :

- Le renfort de la fonction diagnostic,
- L'objectivation des freins à l'emploi,
- et le développement des relations avec les partenaires (notamment les travailleurs sociaux du CD et de la Métropole)

En 2022, le PLIE aura accompagné 1196 participants et aura permis le retour à l'emploi de 216 personnes.